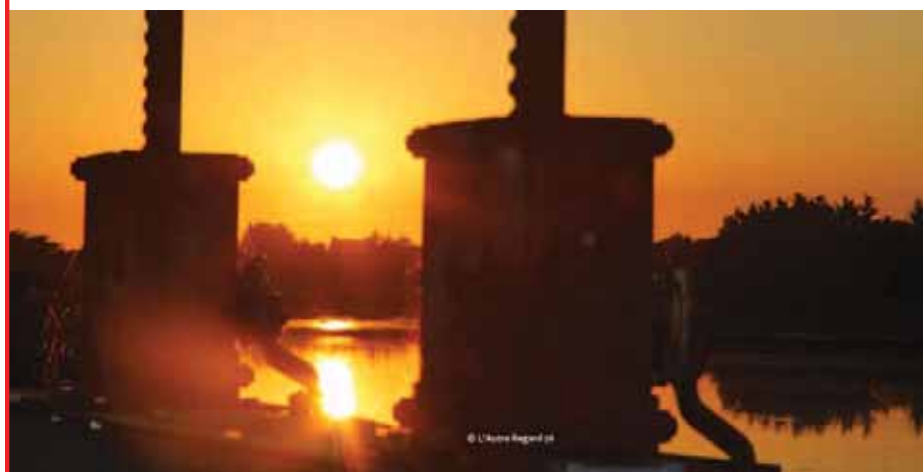


LA GARZETTE

BULLETIN MUNICIPAL / N° 12 / DÉCEMBRE 2012



© L'Astre Regard 56



© L'Astre Regard 56



Voeux 2013 Le Hézo



Voeux 2013 Le Hézo



Voeux 2013 Le Hézo

Madame, Monsieur,

Un été très tristounet et un automne pluvieux ne nous laisseront pas de souvenirs impérissables. Mais déjà, il est temps d'entrer en contact avec vous. Les fêtes approchent à grands pas, et « La Garzette » n° 12 est entre vos mains. Comme à l'habitude, elle est destinée à vous apporter toutes les informations qu'il nous semble nécessaires de vous communiquer.

Ainsi vous découvrirez une multitude de renseignements concernant la vie locale et municipale. Vous serez informés de la vie associative et de la vie intercommunale avec une nouveauté, le « 360 », magazine de Vannes Agglo présenté dans les pages suivantes dont l'édition de janvier développera l'Agenda 21 de l'Agglo, et bien d'autres nouvelles, à lire avec attention.

Notre PLU, ou plan local de l'urbanisme, continue sa progression, après le PADD approuvé en mars 2012 (projet d'aménagement et de développement durable) nous avons poursuivi nos travaux en travaillant sur le règlement et le zonage de ce document. Vous trouverez dans les pages suivantes plus d'informations à ce sujet. Pas vraiment de révolution, comme nous vous l'avions précisé en réunion publique ! L'étape suivante était une réunion dite PPA (Personnes publiques associées), elle s'est tenue en mairie le 11 décembre 2012. L'enquête publique est prévue pour le premier semestre 2013. Toutes les informations concernant l'achèvement du PLU seront largement communiquées sur le site internet « Le Hézo », également par voie de presse et affichage sur les panneaux communaux. N'oubliez pas de vous manifester si vous avez des desideratas. Si vous habitez les hameaux, cela vous concerne, c'est votre dernier recours avant l'approbation du PLU.

Dans le n° 11 de « La Garzette », je vous avais confié nos craintes concernant la saturation des lagunes de notre commune, et la difficulté pour le SIAEP de trouver une solution pérenne à ce problème très délicat qui peut avoir comme conséquence le gel de l'obtention de permis de construire sur des surfaces de terrains pourtant constructibles. Une solution est en cours de finalisation : l'envoi de nos effluents vers Kergorange à Sarzeau. Nous remercions M. David Lapartient, maire de Sarzeau, et son Conseil Municipal, comme nous l'avions fait pour M. Lenévé et son Conseil lorsque ils avaient, eux aussi, accepté de

nous venir en aide avant que des problèmes techniques insurmontables ne rendent cela impossible. Le délai de réalisation se situe dans le courant des années 2013/2014. Cela signifie que nous ne pourrons ouvrir de nouveaux droits à construire définitifs qu'après une modification du document d'urbanisme qui n'est pas encore approuvé. Cela devient très compliqué...

Du mois de juin, jusqu'à mi-août, notre population s'est légèrement accrue. Certains d'entre vous ont peut-être été étonnés de voir quelques caravanes installées sur un terrain route de Surzur. Cela correspond à l'obligation qui est faite aux communes les plus petites de Vannes Agglo, tous les six ans, de prévoir et recevoir sur un terrain « dit familial » les gens du voyage. Cette année, Sulniac et nous-mêmes devons trouver un espace d'un hectare, d'un seul tenant, appartenant à un seul propriétaire, et suffisamment distant pour éviter les conflits de voisinage. Chose peu aisée sur notre commune. Les conditions climatiques ont limité l'usage du terrain qui a, de ce fait, été assez peu fréquenté. A dans six ans, ouf... D'autre part, les grands rassemblements d'évangélisation sont une obligation réservée aux communes de plus grandes tailles qui n'ont pas de terrain permanent. En 2006, les élus de Vannes agglo ont validé le principe d'aménagement de cinq aires d'accueil sur le territoire de l'agglo : Theix (12 emplacements), Saint Avé (12 emplacements), Vannes (15 emplacements), Séné (8 emplacements), Plougoumelen (20 emplacements). Voilà pour votre information !

Comme à l'accoutumée, les membres de « La Garzette » et le personnel de mairie restent à votre disposition pour toutes les informations qui vous sembleraient utiles de connaître.

Avant de conclure, je vous rappelle que les vœux auront lieu le vendredi 28 décembre 2012 à la salle de L'Estran à 18 h 30.

L'équipe municipale et le personnel communal s'associent à moi pour vous souhaiter, à vous et vos proches, de très joyeuses fêtes de fin d'année et le bien le plus précieux, la santé.

Sincèrement,

Josiane BOYCE,
Maire.



Remerciements à M^{me} AVELINE (L'Autre Regard 56) pour les Couchers de soleil sur Le Hézo illustrant la page 1.

SÉANCE DU 4 JUIN 2012

Le Conseil Municipal...



- Approuve, à l'unanimité, après en avoir délibéré, le rapport définitif de l'inventaire des zones humides réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme par le cabinet TBM Chauvaud d'Auray. Lors de la mise en place du PLU les zones humides seront prises en compte et intégrées dans les zonages de celui-ci.
- Définit les modalités de consultation du public à propos de l'application éventuelle de l'article L 121-1-11-1 du Code de l'Urbanisme (loi n° 2012-376 du 20 mars 2012) qui majore automatiquement de 30 % les droits à construire dans les communes couvertes par un POS ou un PLU.
- Rapporte la délibération du 27 octobre 2009 qui confiait à Bretagne Sud Habitat la construction de trois logements locatifs sur le site de l'ancienne salle municipale du Poulho, pour tenir compte des difficultés actuelles de cet organisme relatives au financement de l'opération.
- Fixe les tarifs 2012/2013 de la cantine et de la garderie périscolaire. A savoir :
 - a) Cantine : pendant cinq ans le tarif a été maintenu à 3,15 €. Pour tenir compte de l'intégration d'un service hebdomadaire de fruits ou légumes biologiques le prix avait été réajusté à 3,20 € en 2011/2012. Il est fixé à 3,25 € pour 2012/2013.
 - b) Garderie péri-scolaire : le tarif de 2011/2012 est maintenu (0,35 € le 1/4 d'heure, 1,40 € l'heure).
- Approuve à l'unanimité la modification des statuts de Vannes Agglo concernant sa dénomination, le siège social et différentes compétences facultatives.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2012

Le Conseil Municipal...

- Demande au Conseil Général de retenir les dossiers de subventions des travaux déposés au titre de 2013 (aménagement de sécurité aux abords de l'école et de la cantine, aménagement de voirie rue de Kerfontaine).
- Confirme la dénomination de la rue du Poulho (et non impasse) et rappelle l'adresse de l'école publique « allée de la Roselière » et non rue Er Vrénerguy.
- Accepte la proposition de Vannes Agglo concernant le zonage du service de collecte des déchets ménagers qui sera déployé sur la commune en 2013. Le bourg et le secteur de Lézuis seront desservis uniquement en conteneurs semi-enterrés. Le reste du territoire sera équipé de bacs individuels. *Nous*

aurons l'occasion de revenir plus en détails sur ces modifications dans une prochaine édition.

- Approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à la Communauté d'agglomération de Vannes.
- Accepte une modification d'inscription budgétaire concernant un article du BP 2012.
- Décide de rapporter la délibération prise le 4 juin 2012 sur l'application de la loi n° 2012-376 concernant les droits à construire, celle-ci ayant été abrogée le 7 juillet 2012.
- Rappelle la décision prise de transférer à Vannes Golfe Habitat le projet HLM abandonné par Bretagne Sud Habitat et accepte la cession gratuite de l'assiette foncière nécessaire à l'opération (env. 430 m²).
- Prend connaissance des rapports d'activités des différents syndicats intercommunaux ainsi que des délégations de services publics.

L'intégralité du compte rendu de chaque séance du Conseil municipal est affichée près de la Mairie et consultable sur place ou sur le site internet (www.lehezo.com).

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public **du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures** et l'après-midi uniquement sur rendez-vous.

Tél. : 02.97.26.44.87.

Fax : 02.97.26.40.24.

Mail : mairie.hezo@wanadoo.fr.

En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture, appeler le 06.31.54.75.55.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

VœUX DU MAIRE
ET DE LA MUNICIPALITÉ

Changement de date

Prévue initialement au mois de janvier – c'est la coutume – cette cérémonie a dû être avancée pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Prenez donc note : elle aura lieu le **vendredi 28 décembre à 18 h 30** à la salle de L'Estran.

Ce moment de convivialité est un temps fort de notre vivre ensemble, moment de rencontre entre les nouveaux, récents et anciens Hézotins, de toutes générations, que nous vous invitons à partager.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Le dédale des documents d'organisations et de réalisations pour la mise en place de notre futur document d'urbanisation prend peu à peu sa place. Encore un peu de temps et nous passerons dans la phase finale. Après le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) constituant la nouveauté essentielle, entre le contenu du plan d'occupation des sols P.O.S et celui du P.L.U., c'est le document politique exprimant les objectifs et projets de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de dix à vingt ans. Il répond au principe de développement durable qui inscrit le P.L.U. dans des objectifs plus lointains que sa propre durée ; le développement durable est défini comme un projet qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Nous pouvons penser qu'il prendra définitivement place 2013.

Cependant, les étapes qui sont à ce jour planifiées sont d'importance après la mise en place de la cartographie, du zonage et de la finalisation de la rédaction du règlement. Les nouvelles zones reprendront des adaptations mineures par rapport à l'ancien document.

Nous aurons, au travers de ce nouveau document pris en compte, les espaces voués à la constructibilité qui devront être en adéquation avec les possibilités du traitement des eaux usées et cela sera sans aucun doute la pierre angulaire de notre document qui nous amènera à faire, probablement, un additif dès lors que ces travaux seront exécutés. Il précisera aussi en quoi les choix spatiaux et réglementaires de la commune respectent les principales lois notamment

en matière de protection des paysages et de l'environnement (loi littoral, Natura 2000...).

Il reste encore bien du travail parce que nous devons exposer nos orientations aux personnes concertées. Nous devons prendre en compte leurs remarques et observations. L'enquête publique viendra enfin clôturer nos travaux et chacune des personnes ayant fait une requête en mairie sera invitée à prendre rendez-vous auprès du commissaire enquêteur pour développer leurs attentes eu égard à la réglementation.

Il est important que le futur document soit pris en compte par le plus grand nombre d'entre nous. Il sera le reflet d'une concertation la plus large possible.

Voici le calendrier des futures tâches à poursuivre avant la mise en place ce document.

- Dans les prochains jours vote du Conseil sur le contenu des documents.
- Finalisation de la cartographie.
- Consultation des personnes associées.
- Enquête publique.
- Travaux et arbitrage des différentes observations.
- Publication et vote du document final.



Exposition en mairie du PADD sur quatre panneaux.



Réunion publique de concertation animée par M^{me} Barbeau, du cabinet Ouest'Am, le 18 juin à L'Estran.

OPÉRATION RÉNOV'ÉE



Aucune visite de particulier pendant la permanence tenue le 12 juillet en mairie. Cependant, deux ménages du Hézo ont déjà contacté l'opération Rénov'EE pour obtenir des informations sur le dispositif par téléphone.

L'opération Rénov'EE est accessible à tous les propriétaires occupants réalisant des travaux d'économie d'énergie dans leur résidence principale, permettant un gain énergétique d'au moins 25%.

La première étape est d'effectuer un diagnostic énergétique du logement. Celui-ci constitue un état des lieux du logement et une aide à la décision pour les travaux à engager selon les priorités.

Un accompagnement technique et financier est proposé dans le cadre du dispositif, dans le but de réaliser les travaux les plus pertinents, adaptés aux logements et aux besoins des ménages. Vannes agglo a également mis en place, dans le cadre de cette opération, des partenariats avec des artisans intervenant dans le champ des travaux d'économie d'énergie.

Les ménages intéressés seront en contact avec une conseillère chargée de les mettre en relation avec les différents interlocuteurs (diagnostiqueurs, Vannes agglo...) afin de simplifier la démarche.

Informations : www.operation-renovee.fr, tél. 02 97 60 42 55.

LES FINANCES COMMUNALES

La commune connaît une situation de vigilance au regard des chiffres des cinq dernières années.

Les charges de fonctionnement sont importantes, elles ont encore progressé de 12% sur la période. Les charges de personnel ainsi que les charges financières en sont pour une grande partie la raison; par ailleurs elles sont qualifiées de charges difficilement compressibles. Il en est de même pour la plupart des collectivités.

Malgré des bases de fiscalité directe locale importantes (supérieures de 16 % à la moyenne départementale), les produits réels de fonctionnement restent en dessous de 11 % du niveau des communes de même importance.

Le Hézo n'a pas fait appel à l'emprunt depuis cinq ans mais connaît un endettement important constitué en 2006 par un emprunt de 800 K€ souscrit sur trente ans (à taux constant : 3,25 %) qui n'autorise donc pas de marge de manoeuvre en matière d'emprunts nouveaux.

Après une forte période d'investissements (construction de l'école, de la cantine, de la salle polyvalente), les dépenses ont été très ralenties (80 K€ en moyenne par an soit un tiers de la moyenne) et parviennent à être abondées par le financement disponible. L'équilibre est assuré et le fonds de roulement ainsi que la trésorerie sont de niveau confortable (près de quatre mois de charges).

Des marges fiscales existent, même si les taux sont plus élevés que la moyenne (+8% pour la TH et +4% pour la TFB) et les bases plus importantes (+8% pour la TH et +33% pour la TFB). La pression fiscale sur les ménages apparaît normale (valeur locative moyenne de la commune en 2011 : 2.495 € soit 89 % de la VLM du département).

La commune a tout intérêt à améliorer son autofinancement en maîtrisant les charges existantes et en accroissant ses recettes. Ses efforts pourront également porter sur le maintien d'un niveau d'investissement réduit et sur l'absence du recours à l'emprunt. Tout en percevant moins de recettes que les autres communes, Le Hézo pourra difficilement continuer à garder le niveau de dépenses actuel. La recherche de nouvelles recettes, notamment par le recours à la fiscalité, pourrait donc s'avérer quasi incontournable.

Pour ce qui concerne la voirie, en respectant ces contraintes budgétaires comme nous nous y sommes engagés, et après avoir financé la réalisation des études du relevé topographique (2011), du dossier des eaux pluviales (2012) et le PAVE (2011) concernant le bourg, nous sommes en capacité de confier maintenant ce dossier à un bureau technique afin de peaufiner le projet, d'en estimer le coût et de planifier la réalisation d'une première tranche sans avoir recours à l'emprunt.

TH :
taxe d'habitation.
TFB :
taxe foncière
sur le bâti.
VLM :
valeur locative
moyenne.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : MISE EN SÉCURITÉ DU RÉSEAU

Courant 2011 le bureau d'étude SOGREAH a réalisé à la demande de la commune un diagnostic de l'éclairage public (domaine public et lotissements privés). Le résultat en a été présenté au Conseil municipal le 16 septembre 2011. Estimation des travaux de mise en sécurité, mise aux normes et refécution du réseau : environ 65.000 € HT ! Conséquemment, le 30 mars 2012, M^{me} le Maire a signé avec le SDEM une convention pour la mise en œuvre d'une première tranche des travaux à effectuer prioritairement sur le domaine public qui ont été révélés par l'étude. Les lotissements privés ont été informés des résultats de l'étude ainsi que des devis les concernant.

Sur le domaine public de quoi s'agissait-il. Au niveau des armoires 2, 4, 8, 10 : dépose et repose de commande de l'éclairage, dépose de cellules, dépose d'horloges non astronomiques, fourniture et pose d'horloges astronomiques.

Au niveau des armoires 3, 6, 12 : dépose et repose de commande de l'éclairage, fourniture d'horloges astronomiques, remplacement d'armoires vétustes, pose de disjoncteurs de branchement.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Inéo les 5/6/7 septembre 2012 pour un coût de 16.024,40 € TTC. Le SDEM ayant octroyé une subvention de 4.180 € TTC, 12.006,40 € sont pris en charge par le budget communal.

QU'EST-CE QU'UNE HORLOGE ASTRONOMIQUE ?

L'horloge astronomique combine des calculateurs astronomiques radiosynthétisés, insensibles aux dérives et aux salissures, et une horloge universelle. Ce système sans entretien permettant de programmer les temps d'allumage (donc de réduire la facture d'énergie) est préférable à celui des interrupteurs crépusculaires - précédemment installés - qui mesurent la quantité de lumière naturelle environnante et déclenchent l'éclairage à partir d'un seuil assigné. Ce dernier système posait des problèmes de fiabilité : en effet, en cas d'intempérie avec baisse de luminosité ou en fonction de l'environnement immédiat des installations (surface sombre, par exemple), les capteurs déclenchaient parfois l'éclairage en pleine journée.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

L'UNITÉ DE VALORISATION ORGANIQUE

Mise en service en au printemps 2012, l'unité accueille les ordures ménagères résiduelles des 60 communes du SYSEM. (Photos SYSEM).



Depuis les trois dernières années, la Communauté d'agglomération du pays de Vannes a réorganisé et développé le ramassage de la collecte des ordures ménagères en vue de la redevance incitative. Pour répondre à la loi définie dans le Grenelle II, visant à réduire à la base le tonnage par foyer avec forte incitation de mieux trier et valoriser les déchets, notre territoire communal fait partie de la dernière tranche à mettre en place.

Lors du dernier Conseil municipal la Communauté d'agglomération nous a soumis sa proposition de réorganisation du ramassage sur le secteur de Lézuais en l'uniformisant avec ce qui existe sur le centre bourg et qui donne pleine satisfaction, tant au niveau de la propreté et de la disponibilité quotidienne pour l'évacuation de nos poubelles et qui

répond à une réduction non négligeable du coût de la collecte, même si quelquefois nous sommes dans l'obligation de faire procéder à un nettoyage supplémentaire des fonds de cuves.

La mise en place des futures colonnes semi enterrées va changer littéralement le quotidien de nombre de personnes sur ce secteur. Le ramassage au porte à porte disparaîtra. Pour cela, il sera déployé deux nouveaux points de collecte : l'un à l'embranchement de la rue du Goah Vihan et de la rue de Lézuais, le second en bas de la rue de Lézuais sur le site de collecte

sélective. On verra disparaître, dans un second temps, les colonnes aériennes de tri papiers et emballages qui seront remplacées également par des colonnes semi enterrées vouées à ce service. Ce déploiement sera également appliqué sur le centre bourg qui se verra équipé de colonnes supplémentaires rue Er Vréneuy.

Une information détaillée sera assurée par les services de Vannes agglomération proba-

blement dans le courant du premier trimestre 2013. Le dispositif et sa mise en application seront expliqués à chacun pour faire prendre conscience de cette grande mutation. Ce changement ouvrira les voies de la redevance incitative, facturation établie sur la vraie production d'ordures ménagères par chacun des foyers. Il sera établi un forfait minimal et le surplus sera facturé. Un badge personnalisé sera distribué à la population, il permettra la reconnaissance des apports de chacun, l'ouverture de l'orifice des réceptacles et prendra en compte le dépassement du quota.

Un test vrai grandeur est en train d'être conduit sur la commune de La Trinité-Surzur. Nous serons très vigilants aux observations et remarques qui en découleront.

Cette redevance ne devrait plus être prise sur la taxe foncière mais fera appel à un recouvrement différent que nous connaissons déjà voilà quelques années. Sur les simulations effectuées sur la commune, il n'y aura guère de changement parce que nous avons déjà réalisé des efforts sur les apports volontaires grâce à une production raisonnée de nos déchets. Si vous faites un retour sur les dix dernières années, vous pouvez constater une faible variation de la redevance ordures ménagères qui résulte de nos efforts et de l'augmentation du coût de la vie, cela n'est pas le cas chez nos voisins les plus proches.

Une première facturation « à blanc », que vous n'aurez pas à régler sera envoyée en 2014. Elle vous permettra d'avoir une idée du montant de votre future facture si vous continuez à présenter votre production à la même fréquence. Chacun pourra ainsi réajuster, si besoin, son comportement au regard de sa propre production de déchets. La TEOM actuelle (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) ne sera réellement remplacée qu'au 1^{er} janvier 2015.

Espérant vous avoir apporté une première réponse à vos attentes, nous restons à votre écoute si le besoin s'en faisait sentir.

BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS (DÉROGATION)

La circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 (publiée dans la précédente *Garzette*) est venue poser le principe de l'interdiction du brûlage des déchets verts. Nous avons appris récemment que **cette circulaire peut être dérogée par arrêté préfectoral**, lequel doit indiquer les horaires et conditions climatiques dans le cadre desquels le brûlage est autorisé.

Le cabinet du Préfet spécifie que **l'arrêté préfectoral du 10 juin 2009 n'est pas**

abrogé et valait dérogation à la circulaire du 18 novembre 2012. En conséquence, **LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST :**

- **INTERDIT du 1^{er} juillet au 30 septembre.**
- **AUTORISÉ du 1^{er} mars au 30 juin et du 1^{er} au 31 octobre** sauf avis défavorable du SDIS. Déclaration obligatoire en mairie trois jours avant.
- **AUTORISÉ du 1^{er} novembre au dernier jour de février** sans déclaration, sauf avis défavorable du SDIS.

+ 109 % DE TEXTILES COLLECTÉS ! BRAVO !

Avec 380 tonnes de textiles collectées en 2011 sur notre territoire, Vannes aggro se place parmi les collectivités françaises qui ont connu une forte progression ces deux dernières années (181 tonnes en 2009 soit un bond de 109% en 2 ans). Nous tenions à vous féliciter !



Pourtant, 11kg/habitant, c'est la quantité de textiles que nous jetons encore chaque année dans notre poubelle...

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser pas dans vos armoires et surtout ne les jetez dans votre poubelle ! Ils peuvent créer des emplois, être réutilisés ou recyclés en isolant thermique.

Sur Vannes aggro, vous disposez d'une cinquantaine de colonnes réparties sur l'ensemble du territoire. Au Hézo, elles sont situées à côté des colonnes déchets (impasse de La Garenne et au début de la rue de Lézu).

Une fois collectés, 90% des textiles sont valorisés et remis sur le marché en France ou sur le continent africain. Les textiles sont transformés en chiffons ou bien recyclés en isolant thermique.

Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :

- Utiliser des sacs de 50 litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours **bien fermer** ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être vo-



lés ou abîmés. Appeler au numéro indiqué sur la borne.

Pour de grandes quantités, une collecte est possible à domicile via la société LE RELAIS www.lerelais.org.



CHIFFRES 2011 DE LA COLLECTE DES DÉCHETS : NOS ORDURES MÉNAGÈRES DIMINUENT !

La quantité de déchets produite en France n'a cessé d'augmenter depuis les années 60. Heureusement, **les efforts de chacun** ont permis de **diminuer la quantité d'ordures ménagères** produites. En effet, une idée récente consiste à considérer les déchets comme une ressource à exploiter et non comme des rebuts dont il faut se débarrasser. Dans ce cadre, de plus en plus d'habitants se sont mis à réduire leurs ordures ménagères résiduelles (non valorisable) par le biais du tri et du compostage.

Vannes aggro remercie donc toutes les personnes qui participent activement à la collecte sélective en triant et compostant leurs déchets. Cet effort est l'affaire de tous pour une gestion durable de notre planète.



360 : LE MAGAZINE D'INFORMATION DE VANNES AGGLO



F in octobre est sorti le premier numéro de "360", le magazine de Vannes Agglo. Avec ce nouveau support, la communauté souhaite établir un lien avec les habitants de ses vingt-quatre communes. Distribué chaque trimestre dans toutes les boîtes à lettres de Vannes Agglo, le "360" apportera un éclairage sur l'action de la collectivité et sur la vie du territoire. Information, transparence, clarté et proximité, tels sont les maîtres mots de la ligne éditoriale de la publication.

POURQUOI "360" ?

Le magazine porte un regard ouvert sur l'ensemble des communes du territoire. Il se veut le reflet d'une double ambition, celle de voir loin et d'être proche. Au-delà de présenter les grands enjeux de l'agglomération et de ses projets, il entraînera le lecteur dans un tour d'horizon de Vannes Agglo et de ses richesses.

LE NOUVEAU RÉSEAU KICÉO

P our vous, le **réseau de transports de Vannes agglo évolue de manière significative à compter de septembre 2012** en s'appliquant à répondre à vos besoins de mobilité dans l'espace (nouvelles lignes, nouveaux services) et dans le temps (heures de pointe, vacances scolaires).

Ces améliorations sont tournées vers la conquête et la fidélisation de nouveaux clients parmi lesquels des actifs, des étudiants, des seniors.

Le nouveau réseau repose donc sur la déclinaison des trois principes suivants :

1° la recherche d'une nouvelle envelopure du réseau, tourné plus prioritairement vers les scolaires et bien davantage vers une clientèle « tout public » ;

2° le renfort de l'offre de transport pour améliorer son efficacité commerciale ;

3° le maintien de la desserte hiérarchisée et différenciée selon les secteurs de l'agglomération, de façon à offrir la solution transport la plus pertinente pour chaque type de territoire, et la recherche d'une amélioration de la lisibilité du réseau.

Dans le même temps, pour accompagner le changement de réseau, une **nouvelle image, un nouveau nom et une nouvelle identité visuelle** sont créés.

En se dotant d'un nom tel que « Kicéo » le réseau de transports va bénéficier d'une réelle personnalité. Facile à retenir et à s'approprier, ce nom léger aux consonances agréables sera aisément déclinable en concept de communication. De plus, « Kicéo » fait référence au monde maritime et constitue une invitation au voyage.

Le nouveau nom du réseau s'accompagne d'un nouveau logo décliné en cohérence, lequel figurera sur l'ensemble des documents de communication du réseau à compter de septembre 2012.

LA DESSERTE DU HÉZO :

LES PLUS DEPUIS LA RENTRÉE 2012

La ligne TIM 7

Dès juillet 2012, la desserte assurée par la ligne TIM 7 en partenariat avec le Conseil Général du Morbihan a été renforcée avec notamment la création de 4 services express pour la desserte domicile-travail aussi bien à destination de Vannes que de la presqu'île de Rhuys (Sarzeau, Saint-Colombier et Saint-Armel).



kicéo



CRÉABUS

A compter de septembre 2012, en complément des horaires de la ligne régulière, le service Créabus existant sur l'itinéraire de la ligne TIM 7 a été maintenu :

- du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h et le samedi entre 9 h et 18 h (sauf jours fériés) ;
- entre deux arrêts de la ligne ;
- en correspondance avec les lignes du réseau Kicéo à partir de l'arrêt Poulfanc desservis par les lignes Kicéo n^{os} 3 et 5 (un bus toutes les vingt minutes) et par la ligne Kicéo n^o 10, et l'arrêt Gare SNCF desservi par les lignes Kicéo n^{os} 4, 6 et 7 (un bus toutes les vingt minutes) et par les lignes Kicéo n^{os} 8 et 20.

Dans le but d'assurer une meilleure desserte des secteurs ruraux, **le service de transport à la demande Créabus est élargi. Un nouvel arrêt est créé** à compter de septembre 2012 au lieu-dit « Kerfontaine ». Il permet de rejoindre, à Vannes, des arrêts en correspondance avec les principales lignes de bus.

Les arrêts de correspondance associés aux arrêts Créabus du Hézo, sont **Poulfanc**, en correspondance avec les lignes Kicéo n^{os} 3, 5 et 10 et **Gare SNCF** en correspondance avec les lignes Kicéo n^{os} 4, 6, 7 et 8.

Les déplacements sont possibles entre 9 h (heure de première prise en charge) et 16 h (heure de dernière dépose).

Pour bénéficier du service Créabus, le client réserve son trajet en appelant le 02 97 01 22 88. Une solution de déplacement lui est proposée par **la centrale de réservations Créabus** au maximum dans l'heure qui suit son appel.

La réservation est possible du lundi au vendredi de 8 h à 17 h et le samedi de 8 h à 12 h 30 au 02 97 01 22 88.

Le service est accessible avec un ticket de bus (Ticket Unité, Mini carnet, ou Carnet

de 10 voyages).

A noter également que tous les services de transports scolaires sont ouverts à tous, dans la limite des places disponibles.

MOBI-BUS

A compter de septembre 2012, les déplacements avec MOBI-BUS, le service de transport des personnes à mobilité réduite de Vannes agglomération, deviennent possibles les dimanches et jours fériés entre 11 h (heure de première prise en charge) et 20 h (heure de dernière dépose).

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement (le samedi entre 8 h et 12 h 30, et du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h) auprès de la **centrale de réservations MOBI-BUS** au 02 97 01 22 66.

LES TITRES DE TRANSPORT KICÉO

La gamme tarifaire du nouveau réseau Kicéo évolue en termes d'organisation et de visuels.

Tous les abonnements sont renommés.

- les abonnements scolaires prennent le nom « **Scolaire** » pour les élèves ayant besoin de se déplacer entre leur domicile et l'école et « **Jeune** » pour les jeunes se déplaçant librement sur l'ensemble du réseau Kicéo ;
- l'abonnement « **- de 26 ans** » est créé, à destination des étudiants et des jeunes actifs ;
- l'abonnement « tout public » devient « **26 - 64** » ;
- l'abonnement « **65 et +** » est destiné aux seniors.

Les Tickets Unité (1,40 €), Mini carnets de 4 voyages (4,50 €) et Carnets de 10 voyages (10 €) continuent de circuler selon les modalités actuelles.

POUR EN SAVOIR PLUS

Les informations relatives au nouveau réseau KICÉO sont disponibles sur le nouveau site du réseau www.kiceo.fr.

Comme tous les ans, le guide horaire bus et la lettre d'information de la rentrée ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune ne portant pas de mentions faisant référence à la non distribution de documents à caractère publicitaire.

Le site internet actuel www.tpv.fr reste ouvert et met toutes les informations habituelles à votre disposition.

POUR UN AUTRE USAGE DE LA VOITURE

La voiture reste un moyen de transport pratique et apprécié. Et quand ni la marche, ni le vélo, ni les transports en commun ne sont possibles, elle reste indispensable. S'en passer n'est pas toujours possible, mais l'utiliser moins et mieux est facilement réalisable !

En ville, la voiture est le mode de transport le plus cher : 30 centimes d'euro du kilomètre (et il est la plupart du temps le moins rapide). **Sur un trajet de 30 km effectué chaque jour, le covoiturage permet d'économiser 1.1760 € par an et par personne !**

MIEUX CONDUIRE

Adopter les principes d'"éco-conduite" permet de réaliser des économies de carburant non négligeables, donc de consommer moins et limiter la pollution.

- Utiliser une petite voiture d'une taille adaptée aux besoins. Plus une voiture est puissante et lourde, plus elle consomme.
- Faire entretenir régulièrement sa voiture et faire vérifier la pression des pneus.
- Conduire "patte de velours" : changer de vitesse à bas régime, utiliser un régime moteur le plus bas possible, conduire sans agressivité, pas trop vite et à vitesse régulière, anticiper le trafic.
- Se servir modérément de la climatisation qui provoque une surconsommation et qui émet des gaz à effet de serre.
- Pour de courts trajets, la marche à pied ou le vélo sont bien préférables. De plus, sur ces petites distances, le moteur froid consomme, pollue et s'use davantage.

FAIRE DU CO-VOITURAGE EN MORBIHAN, C'EST FACILE !

80 % des conducteurs français roulent seuls dans leur voiture. Se regrouper est une bonne manière de diminuer le nombre de véhi-



cules et de partager les frais. Covoiturer en Morbihan, c'est facile !

Ce service est proposé par le Conseil général pour faciliter la mise en relation des personnes qui souhaitent covoiturer, qu'elles soient automobilistes ou non. **Ce service est gratuit.**

Sur le site www.morbihan.fr, on peut consulter les offres de trajet, déposer une offre ou une demande, préciser si on est conducteur et/ou passager...

Au Hézo, un parking affecté prioritairement au covoiturage a été réalisé à l'entrée de la commune. Accès par le mini rond-point de la rue Er Vrenéguy.

UNE VOITURE À DONNER ?

Soucieuse du développement de son territoire, la Maison de l'Emploi, accompagnée d'une dizaine de partenaires, a coordonné la mise en œuvre d'un projet de garage solidaire.

Ce dernier, porté par l'AREP (Association Régionale d'Education Permanente), a ouvert ses portes le 1^{er} janvier 2012 dans les

locaux du lycée Saint-Joseph de Vannes. Ce chantier d'insertion accueille aujourd'hui une dizaine de personnes éloignées de l'emploi et permet à un public en difficulté d'ache-

ter ou de louer des véhicules à un prix réduit et d'en assurer la sécurité.

Afin de pouvoir répondre au mieux aux attentes de ce public spécifique et à une demande croissante, le "Garage solidaire" de Vannes a besoin de véhicules provenant d'institutions ou de particuliers que nous préparons à la route en atelier grâce à notre chantier d'insertion.

Votre véhicule sera destiné aux bénéficiaires de minimas sociaux qui ont absolument besoin d'une voiture pour démarrer, poursuivre ou négocier un contrat de travail.

Maison de l'Emploi. Contactez-nous au 02.97.62.05.08.



ÉPICERIE SOLIDAIRE VANNES AGGLO

Depuis le mois de septembre, ouverture du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h.

C'est un lieu de solidarité où des denrées alimentaires, des produits d'hygiène et d'entretien peuvent être achetés à prix réduits.



C'est un lieu d'échange et de rencontre qui permet de partager des expériences, de rompre l'isolement.

C'est un lieu d'insertion favorisant la participation des utilisateurs à des ateliers collectifs.

Conditions d'accès :

- Habiter la communauté d'agglo du pays de Vannes.
- Rencontrer des difficultés financières.
- Être orienté par un CCAS ou un travailleur social.

Une carte d'accès sera établie. La durée d'accès est renouvelable par période de un à six mois.

Un formulaire est à retirer auprès du CCAS ou des travailleurs sociaux.

L'épicerie solidaire remplacera la banque alimentaire.

Epicerie solidaire, 19, rue du 4 Août 1944, 56000 Vannes, tél. 02 97 26 82 68. Lignes de bus n°s 1 et 9, arrêt Saint-Guen.

RAPPORTS ANNUELS DES DÉLÉGATAIRES

Tous les ans, les différents délégataires de services publics produisent un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de leur mission et une analyse de la qualité des services.

Ainsi, courant juillet, nous avons reçu les rapports concernant :

- le golf du pays de Vannes à Baden,
- le crématorium à Plescop,
- l'aéroport Vannes Golfe du Morbihan à Meucon,
- le réseau urbain de transports collectifs,
- le centre aquatique de Surzur,

Ainsi que :

- le bilan annuel du PLH de l'agglo pour l'année 2011,
- le rapport d'activité 2011 de la salle de musiques actuelles Echonova à Saint-Avé,
- le rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets.

Ces rapports, très détaillés, ont été présentés au Conseil municipal le vendredi 28 septembre. Ils sont à la disposition du public en mairie et nous vous invitons à venir les consulter.

Vous y trouverez des réponses aux questions que vous vous posez : Qui fait quoi ? Combien ça coûte ? Quels usages ? Quels publics ? Quelles fréquentations ? Etc.

L'OFFICE DU TOURISME VANNES GOLFE DU MORBIHAN

L'Office de Tourisme Vannes Golfe du Morbihan est situé quai Tabarly sur l'esplanade du port à Vannes depuis octobre 2009. Il exerce son activité sur l'ensemble des 24 communes de Vannes Agglo.



« Notre territoire a une identité, du sens, du charme, portons son image de marque, ensemble ».

Sa mission : accueillir, informer, conseiller et participer à l'organisation et à la promotion du tourisme local. Il assure aussi des missions techniques de coordination, d'animation de la vie locale, de conseil pour les professionnels du tourisme et pour les élus.

L'activité de l'Office de Tourisme s'exerce aujourd'hui toute l'année, avec une fréquentation accrue de la part de la population locale.

UN OUTIL À LA DISPOSITION DE CHACUN

L'Office de Tourisme reçoit plus de 300.000 visiteurs par an sur les trois sites : Vannes, Ile aux Moines et Elven.

Il est ouvert 320 jours par an, l'accueil est assuré 7/7 jours en été. Il adapte sa communication aux évolutions comportementales, avec un site internet performant, www.tourisme-vannes.com, une présence sur Facebook, et désormais une application smartphone.

Il dispose d'un service billetterie : France Billet, croisières sur le golfe du Morbihan, traversées vers les îles, entrées pour les sites touristiques...

L'équipe de l'OT est constituée de 8 permanents, complétée par 6 saisonniers durant la haute saison.

Vous recevez de la famille, des amis, des collègues ou vous souhaitez découvrir davantage notre belle région, n'hésitez pas à nous rendre visite.

Office de Tourisme Vannes Golfe du Morbihan, quai Tabarly, 56039 Vannes Cedex, tél. 08.25.13.56.10 (0,15€/min). Contacts : info@tourisme-vannes.com.

ESPACES NATURELS SENSIBLES : PRÉSERVER, GÉRER, PARTAGER

Pour préserver son patrimoine naturel et ses paysages, le département du Morbihan a développé depuis les années 70 une politique de protection des Espaces Naturels Sensibles : les zones humides, les massifs forestiers, les landes, les dunes.

Ses principaux objectifs sont la préservation

de la qualité des paysages et des milieux naturels, ainsi que leur ouverture au public grâce à des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Ainsi, en un peu plus de trente-cinq ans, la mise en œuvre de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS) et du droit de préemption a permis au département d'acquérir, de protéger ou d'aménager quelques 3.200 ha de milieux naturels dont 46 sites d'intérêt majeur ouverts au public en suivant certaines consignes.



LES ZONES HUMIDES

Les golfes, rias et rades

Avec sa façade très découpée et la particularité de son golfe, le littoral morbihannais possède de nombreux estuaires. Lieu de mélange entre eau salée et eau douce, l'estuaire présente un taux de salinité qui permet aux espèces animales et végétales de trouver les conditions favorables pour effectuer tout ou partie de leur cycle de vie.

Les marais

Ce sont des écosystèmes complexes recouverts en permanence ou temporairement d'une couche d'eau d'épaisseur variable. Le terme marais regroupe plusieurs habitats bien distincts de par leur fonction et la biodiversité qu'ils contiennent. En Morbihan, on trouve notamment :

- *Les vasières.* Tantôt recouvertes par la marée et tantôt émergées, les vasières ont un aspect très contrasté et une grande richesse biologique. Seules les espèces adaptées au rythme incessant des marais arrivent à survivre. Les autres utilisent les vasières comme source de nourriture ou reposoir.

- *Les prés salés.* Les prés salés correspondent à la zone de transition entre le milieu marin terrestre et l'océan. Ils regroupent

une végétation typique : salicorne, obione (petit arbrisseau qui se couvre de fleurs jaunâtres l'été)... inondée uniquement aux grandes marées.

Les rivières et cours d'eau

Ils sillonnent tout le territoire et créent des paysages vallonnés et sauvages, propices aux activités de pleine nature. Actuellement ces réserves d'eau douce sont étudiées afin de garantir leur bonne qualité écologique et préserver les espèces qui y vivent comme l'emblématique loutre ou le saumon sauvage.

Les prairies humides

Constituées d'une végétation basse et d'un sol gorgé d'eau, les prairies humides sont menacées par le drainage et le comblement. Pourtant elles sont indispensables à l'équilibre du cycle hydrologique en stockant l'eau lors des fortes précipitations pour la restituer en période sèche.

Source : Conseil général du Morbihan, Direction de l'Agriculture, de l'Eau et du Cadre de Vie, service des Espaces Naturels et de la Randonnée, 10, rue de Saint-Tropez, 56009 Vannes Cedex.

JE LUTTE

CONTRE LES PLANTES INVASIVES !

Les plantes invasives sont des végétaux envahissants, dont la prolifération entraîne des dysfonctionnements et des dommages sur l'environnement, et fait aujourd'hui une des premières causes mondiales de perte de biodiversité.

Les plantes invasives s'installent de manière agressive, massive et définitive, supplantant les plantes indigènes. Elles rendent les milieux naturels inhospitaliers pour les autres espèces et entraîne une perte de la richesse en espèces des écosystèmes.

Quelques plantes invasives :

La renouée, l'herbe de la pampa, la griffe de sorcière, le baccharis ou séneçon en arbre, la jussie (commercialisation, utilisation et introduction en milieu naturel interdites depuis le 2 mai 2007), la myriophylle de Brésil, etc.

Que peut-on faire ?

Ne pas les acheter, ne pas les planter (préférer les plantes locales), les arracher, les couper régulièrement à la base, les tailler avant floraison, ne pas jeter le contenu des aquariums et les déchets verts dans les milieux naturels pour ne pas les propager (les déposer en déchetterie), informer votre entourage des risques liés aux plantes invasives.

Pour en savoir plus sur les espèces invasives présentes dans le Morbihan consulter le site www.bretagne-environnement.org rubrique espèces invasives.

ÉTAT CIVIL**DÉCÈS**

Le 7 mai 2012, M^{me} Augustine LE POL, née LE QUILLIEC le 1^{er} mars 1920.

Le 25 juin 2012, M. Gwenaël LE BOULICAUT, né le 8 octobre 1970.

Le 13 août 2012, M. Philippe BARRÉ, né le 16 mars 1947.

NAISSANCES

Le 30 août 2012, Mila JASCHINSKI.

Le 29 septembre 2012, Paloma CUVELIER.

Le 9 novembre 2012, Youna GOUPIL VINEY.

PARRAINAGES CIVILS

Le 2 novembre 2012, Milo LE BORGNE. Marraine M^{me} Geneviève LE GODEC. Parrain M. Renaud RICHARD.

Le 2 novembre 2012, Léna LE BORGNE. Marraine M^{me} Delphine LE BORGNE. Parrain M. Cyril HARDOUIN.

2013 : DATES À RETENIR

VENDREDI 28 DÉCEMBRE 2012

à 18 h 30 à L'Estran :

**VŒUX DU MAIRE
ET DE LA MUNICIPALITÉ**

- Du 14 au 19 janvier 2013 : COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE EN MAIRIE organisée par le C.C.A.S.

- Dimanche 20 janvier : PARADON DE LA SAINT VINCENT. Procession, office. Repas à L'Estran. Organisation Association Paroissiale.

- Samedi 2 mars, 19 h 30 : TARIFLETTE DES FOOTEUX à L'Estran. Organisation U.S. Saint-Armel/Le Hézo.

- Samedi 16 mars, 19 h 30 : REPAS FESTIF CARNAVAL HÉZO LOISIR à L'Estran.

- Dimanche 14 avril : VIDE-GRENIER A L'ESTRAN. Organisation Amicale Laïque, au profit de l'école.

- Du lundi 6 mai au dimanche 12 mai (semaine de l'Ascension) : 7^e SEMAINE DU GOLFE DU MORBIHAN. Programme détaillé à venir.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE (À l'étage de la mairie)**HORAIRES :**

Le mercredi de 18 h à 19 h et du lundi au vendredi le matin aux heures d'ouverture de la mairie. **L'inscription est gratuite** (fiche d'inscription et règlement en mairie).

Service gratuit de proximité, n'hésitez pas à venir y emprunter un livre (on peut le faire venir par la MDM et sa navette à la bibliothèque si nous ne le possédons pas). Un simple geste, remplir une fiche d'inscription.

QUELQUES CHIFFRES POUR 2012 :

- 5 bénévoles s'occupent de la bibliothèque : achat, entretien, prêt, rangement.
- 10 % de la population hézotine inscrite.
- 300 ouvrages prêtés par la Médiathèque du Morbihan viennent compléter notre stock et sont changés tous les six mois.
- 320 nouveaux livres qui se décomposent en 120 livres achetés, 60 pour les adultes et 60 pour les enfants (subvention municipale) et 200 livres reçus en dons.
- 450 livres couverts.

Quelques titres récents de la bibliothèque :

Kaïken de J-C. Grangé, *7 ans après* de G. Musso, *Les lisières* d'O. Adam, *Le choix d'Auguste* de J. Anglade, *1Q84* de H. Murakami, *Aliénor* de M. Calmel, *La couleur des souvenirs* de J.-P. Foucault, *Les proies* d'A. Cojean, *Tous cobayes !* de G. Seralini et bien d'autres qui vous attendent.

2013 est le moment de nous rendre visite.

Deux expositions seront présentées au public :

- « *L'eau pour tous, tous pour l'eau* » du 5 au 25 février 2013.

- « *Hommage d'Afrique à Jean de La Fontaine* » du 20 mars au 10 avril 2013. Deux artistes béninois interprètent graphiquement les fables.

Merci à nos bénévoles et à nos donateurs. Il est toujours possible de venir renforcer l'équipe.

Une question ? bibliotheque.hezo@orange.fr vous répond.





KERMESSE DE L'ÉCOLE

Initiée par l'Amicale laïque, la kermesse de l'école s'est déroulée le samedi 30 juin. La veille et le matin aux aurores, le soleil n'était pas vraiment au rendez-vous. Aussi, pour assurer les meilleures conditions à cette animation, les responsables avaient pris la sage décision de rapatrier les stands et les différentes activités dans la cour de l'école et sous le préau.

Tout le monde s'y est mis : les membres de l'Amicale, de nombreux parents d'élèves, les services municipaux, motivés par la volonté de tout mettre en œuvre, malgré les conditions météo.

A la fin de la journée, M^{me} la Présidente Isabelle Hamon pouvait exprimer sa satisfaction : des animations réussies, même si le tir à la corde a été annulé pour cause de sécurité, une fréquentation à la hauteur des

espérances : le soir le ravitaillement vint à manquer et il a fallu refuser des "clients" autour du barbecue.

Bref, les enfants se sont bien amusés, les parents aussi. Tous ont largement participé aux différents jeux et concours proposés. Un bon bilan !



« AU REVOIR M^{me} GRANDADAM »



Lundi 2 juillet, les parents étaient nombreux dans l'entrée et les couloirs de l'école Vert Marine à l'heure de la sortie. C'était la veille des vacances ! Mais également le moment de dire "Au revoir" à M^{me} Grandadam,

professeur des écoles en charge des élèves de cycle 3. Après sept années de présence au Hézo où elle a accompagné plus de cent

cinquante enfants dans leur scolarité, l'Amicale laïque avait souhaité organiser à son intention, avec la complicité de M^{mes} Delhomme et Passard, enseignantes, un pot de l'amitié avant lequel quelques mots, pleins d'émotion et de remerciements ont été prononcés. A l'issue de ces compliments... et regrets, M^{me} Grandadam - Elsa pour les enfants - les bras encombrés de fleurs, a embrassé tous "ses enfants" en signe d'adieu, avant de retrouver petits et grands autour d'un goûter et de jus de fruits.

DU NOUVEAU AU « CLAPOTIS »

Depuis 2003, Paule et Yves Dubost, « *Le Clapotis* », se sont largement impliqués dans la vie de la commune. Dans leurs activités commerciales, restauration, épicerie de proximité, poterie, ils ont proposé aux Hézotins un accompagnement quotidien de qualité attentif aux sollicitations. Ils se sont aussi beaucoup impliqués dans l'animation communale, en particulier lors de la « Semaine du Golfe ». A la veille de leur départ vers d'autres cieux, la Municipalité



tenait à les remercier chaleureusement. Ce n'est qu'un Kenavo.

M^{me} et M. Rasstel prendront la succession le 1^{er} janvier 2013.

Bienvenue au Hézo.

PÉTARD MOUILLÉ !



La météo avait annoncé une fenêtre de tir possible... Pleins d'enthousiasme et d'optimisme, les bénévoles de l'U.S. Saint-Armel / Le Hézo accompagnés du personnel des services techniques des deux communes s'étaient attelés à la tâche de très bonne heure ce mardi 13 juillet.

Apport et mise en place du matériel, montage des stands, préparation du feu d'artifice... tout était fin prêt en milieu d'après-midi.

Malheureusement, il a fallu se résoudre très rapidement à tout démonter et à remettre à une autre date les réjouissances, la situation ne faisant qu'empirer avec la pluie qui redoublait d'effort et rendait le terrain impraticable. Pas découragés pour autant, les bénévoles, que nous tenons à remercier chaleureusement, avaient promis de se rendre disponibles le moment opportun. La météo de fin de saison ne s'étant pas améliorée, loin s'en faut, les festivités sont reportées à 2013.



L'Ecole Vert Marine, trois classes, pour accueillir cette année 69 enfants.

M^{me} Dubuisson nommée sur la classe de cycle 3 à temps partiel, temps complété par M^{me} Helyon.

21 élèves pour la classe de Dominique Del'homme, directrice de l'école, qui a en charge le cycle 1, respectivement 17 et 31 élèves en cycle 2 et 3 pour M^{me} Plassard et M^{mes} Dubuisson et Helyon.

Au sein de l'école travaillent également Irène Fleuret, Marie-Line Jouannic et Christine Bertho. M. Danet assure les fonctions d'assistant de vie scolaire pour un élève.

Après les élections des parents représentants au conseil d'école le 12 octobre : M^{me} Hémonet, M^{me} Gloro, M. Le Quang Trieu, M. Caudal sont élus.



Photo Etienne Girard.

ACTUALITÉS

Projets réalisés :

▫ Les classes de cycle 3 et 2 avec les élèves de grande section ont déjà participé à plusieurs activités éducatives, traditionnellement : les Virades de l'espoir le 28 septembre.



▫ Pêche à pied. Le lundi 1^{er} octobre les élèves des cycles 1, 2 et CE2 sont allés à la plage de Kerfontaine pour récolter animaux et plantes afin de faire vivre un aquarium marin.

Les élèves du cycle 1 sont allés à Sarzeau assister au spectacle « Les mains dans la farine ».

Le jeudi 25 octobre les élèves de cycle 2 et les CE2 ont visité le musée du sel à Guérande et l'aquarium du Croisic.



Projets à venir :

Les élèves de moyenne et grande section passeront deux jours au centre PEP d'Arzal au mois de Mai.

Les élèves de cycle 2 et 3 participeront aux programmes « Ecole et cinéma ».

Les élèves du cycle 3 travailleront autour du thème de l'eau en prenant appui sur une visite à la station d'épuration. Ils seront sensibilisés à la navigation en suivant le Vendée globe avant d'aller eux-mêmes naviguer dans le golfe.

Les élèves de cycle 2 avec les CE2 auront neuf séances de piscine à Surzur au cours du deuxième trimestre.

Plusieurs spectacles seront proposés par la Communauté d'agglomération aux élèves des cycles 2 et 3. Ils sont déjà inscrits pour « Le carnaval des animaux » et « Le boléro ».





RESTAURATION SCOLAIRE

35 à 40 enfants mangent régulièrement à la cantine.

La commune a délégué l'entreprise « Ansamble » pour fournir les déjeuners des écoliers avec un produit bio par semaine. Les repas, réservés par les parents la veille, sont livrés en liaison froide très tôt chaque matin. M^{me} Fleuret s'occupe de la mise en température des aliments, de la préparation de la salle de restaurant scolaire et de son entretien. De 12 h à 13 h 20, M^{me} Jouannic vient prêter main forte pour servir les repas et assurer la surveillance de cour à deux.

Pendant ce temps du midi avec le personnel municipal, les enfants découvrent parfois une alimentation différente de celle de la maison, mais toujours adaptée aux enfants.

La Semaine du Goût leur a permis de découvrir d'anciens légumes avec un gratin de salsifis au jambon pour un jour et une purée de potiron aux châtaignes un autre jour. Au cours de l'année, d'autres thèmes sont abordés. (Pour ce premier trimestre : repas espagnol, repas terroir et repas Noël).

De plus, les enfants d'âge élémentaire prennent très à cœur de

pouvoir s'adonner à quelques tâches : mettre le pain sur les tables, l'eau dans les verres pour les petits, servir les desserts quand c'est possible et débarrasser les assiettes. Les serviettes de table, quant à elles, apportées à la rentrée, sont restituées en fin d'année mais lavées sur place 1 à 2 fois par semaine.

La participation des parents pour ce service du midi est actuellement de 3,25 €, repas compris.

Pour information, la liste des menus est consultable sur le site de la commune.

Les adjoints municipaux sont venus partager le repas des enfants le 20 novembre.



LA FÊTE DES VOISINS... C'EST QUAND ON VEUT !

Ce dimanche 30 septembre, le soleil étant de retour, tous les voisins de l'im-



passé des Chênes, auxquels se sont joints quelques amis, se sont retrouvés comme d'habitude une fois dans l'année autour des tables, louées à l'Amicale laïque pour l'occasion, et dressées en bas de l'impasse. Après le repas partagé, pendant que les enfants occupaient le terrain avec leurs jeux habituels, les grands se sont investis dans un championnat de palets très animé et digne d'une compétition régionale au minimum.

Bien que se rencontrant presque tous les jours, ce moment est très important pour entretenir la convivialité appréciée par tous qui règne dans le quartier.

Merci aux "jeunes" qui ont pris la relève de l'organisation et à l'année prochaine !

CHAMPIONNE RÉGIONALE !



Après son titre de Championne du Département, une jeune lycéenne de notre commune, Suzon DELÉTRÉ a décroché l'or au Championnat Régional de Tir à l'arc en extérieur le 18 juin dernier à Querruen (29).

Originaire de la région lilloise, cette jeune archère a suivi toute sa scolarité primaire au Hézou.

Elle pratique sa passion depuis quatre ans et s'entraîne deux fois par semaine sous la

houlette de Wilfrid Valy, entraîneur B.E., (BE brevet d'état) à l'ASPTT de Vannes.

Cette discipline méconnue du grand public, souvent négligée, considérée comme marginale, demande beaucoup de concentration, une bonne posture et de la discipline.

Si ce sport vous intéresse, vous pouvez consulter le site sur :

<http://club.quomodo.com/asptt-tiralarcvannes>

ENFANCE JEUNESSE SURZUR

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Le bilan est positif pour l'accueil des enfants de 3 à 11 ans pendant cette année 2012, vacances et mercredis compris. En 2011, nous comptons 257 journées/enfants et actuellement, après les vacances de la Toussaint, nous avons déjà 238 journées/enfants pour 2012.

La totalité des participations représente 7,14 % de la fréquentation totale de l'ALSH, Surzur représentant 75 %.

Pour les vacances de Toussaint, 13 enfants différents ont fréquenté le Centre de loisirs et cet été, 24 enfants. Six enfants ont aussi participé aux camps proposés durant l'été. Pendant les petites vacances de novembre, les enfants ont, par exemple, pu s'inscrire à un stage fabrication jeux en bois ou à l'activité rollers... sans oublier la journée Halloween.

ACTIVITÉS JEUNESSE INTERCOMMUNALES

La tranche d'âge concernée (10/16 ans) fréquente plus difficilement les structures d'accueil jeunesse.

Malgré cela, nous comptons 85 demi-journées/enfants en bilan 2012 jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Cet été, ils ont été 9 (7 garçons et 2 filles) à participer aux activités, 2 (1 garçon et une fille) à partir en camp 13/16 ans. A la Toussaint, 4 garçons ont pu profiter des activités telles que bowling, échasses urbaines ou paintball.



Les programmes ne sont plus distribués dans les écoles mais déposés en mairie. Pour les obtenir par mail, il faut envoyer votre demande en indiquant le nom, prénom et âge des enfants soit à clsh.surzur@wanadoo.fr pour les enfants de 3 à 11 ans, soit à aji-surzur@wanadoo.fr pour les jeunes de 9 à 17 ans.



Tarification selon coefficient familial.

RIPAM ou Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles

Notre commune est associée depuis avril 2009 avec Theix pour bénéficier des services du RIPAM (site internet Le Hézo). La convention du RIPAM arrivant à échéance au 30 décembre 2012, une nouvelle signature de 2013/2015 sera réalisée en début d'année par la commune de Theix et la Caisse d'Allocations Familiales.

Le rôle du RIPAM est de pouvoir renseigner les familles sur les différentes structures de la petite enfance. Au 1^{er} janvier 2012, le RIPAM comptabilisait 146 assistantes maternelles pour 378 enfants accueillis. Celui-ci propose des animations collectives (contes, spectacles, ateliers éveil et jeux, galette des rois...). 67% des assistantes maternelles les fréquentent. Par exemple, l'atelier éveil et jeux est bien suivi car 66 assistantes maternelles y ont participé avec 172 enfants sur l'année (8 à 9 assistantes maternelles par atelier).

Pour les familles, les demandes d'accueil ne sont prises en compte que six mois avant le début de l'accueil car il est difficile de



connaître les disponibilités des assistantes maternelles avant.

L'animatrice de Theix, M^{me} Malry-Rio, est en congé maternité depuis juin 2012 jusqu'en janvier 2013 (la petite Alix est née le dimanche 2 septembre). Elle est remplacée par M^{me} Laurent (21 h/semaine) avec M^{me} Verbeke, animatrice de Surzur qui assure le complément de travail.

Contacts :

- Theix Pôle Enfance : tél. 02.97.43.03.86.
- Surzur Maison de l'Enfance : téléphone 02.97.42.03.22.





MARCHÉ LOCAL

Ainsi qu'annoncé dans la précédente *Garzette*, deux commerçants se sont installés sur l'aire de covoiturage pour présenter leurs productions durant la saison estivale, le mercredi plus précisément.

Satisfaits de cette expérience qui a connu un franc succès, **ils ont manifesté le désir de poursuivre cette activité, au même endroit, le mardi de 16 h 30 à 19 h 30.** Le mardi 25 septembre, jour de "l'installation", les Hézotins avaient été conviés pour cette occasion à un petit pot breton accompagné d'une dégustation de galettes et de crêpes.

Commerçants présents ce jour-là :

- **Les Jardins de Clérigo**, de Theix. Nicolas et Anne-Sophie Dekeyser, à l'origine de cette initiative, avec des légumes et fruits bio.



- **"Le Petit Rozell"**, crêpes et galettes à emporter.



- **Condiments et pâtes à tartiner** à base d'algues marines préparés à Lesconil et présentés par Jean-Jacques de Noyalo.



En espérant que d'autres commerçants, les rejoignent nous leur souhaitons bienvenue à tous et tous nos vœux de réussite les accompagnent.

OPÉRATION POUBELLES



Des poubelles fixes ont été installées à différents endroits "sensibles" de la commune, lieux de passages fréquents ou d'attente. A savoir :

- une devant la mairie,
- deux près des arrêts de bus à côté de l'aire de covoiturage,
- une près de l'abribus de Kerfontaine,
- une à l'entrée de l'école,
- deux à L'Estran,
- une dans le cimetière,
- une à côté du terrain de boules rue du Moulin.

CHEMIN DU MUNÉGUEN



Cette petite voie, qui relie la rue de Lézuais à la rue Goah Vihan, a conservé son caractère champêtre pour le bonheur des riverains.

Pour autant, la chaussée, souvent boueuse dans la partie basse, avait besoin d'un petit coup de fraîcheur. C'est chose faite, la S.A.C.E.R a réalisé en novembre une reprise de la voie en stabilisé qui lui a redonné une nouvelle jeunesse.

M^{mes} Marie-José BERTHIER

Anne-Marie FLEURY

Nadine GUILLON

Sages-femmes

vous informent du transfert du cabinet précédemment installé à Theix

au HÉZO au 4, rue Er-Vrénéguay

Tél. 02.97.43.00.08.

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Didier et Christophe se sont appliqués, courant septembre et octobre, à effectuer différents travaux au cimetière.

Tout d'abord ravalement et peinture de la totalité de mur d'enceinte, après un bon coup de karcher, application de produit antimousse et d'enduit. Peinture de la porte d'entrée. Pose d'une poubelle papiers à l'intérieur. Pose d'un banc en bordure de l'allée centrale.

Afin de faciliter l'accès des personnes âgées ou se déplaçant avec difficulté, ainsi que la pénétration des véhicules de service, la marche à l'entrée du cimetière a été "effacée" et remplacée par une pente en enrobé mise en place avec le concours du

SIVEV. Puis, pour terminer ce chantier, des mains courantes ont été fixées de chaque côté de la grille d'entrée.

Tout était dans l'ordre pour la Toussaint.



HYDRO SERVICES DE L'OUEST (H2O) EST INTERVENUE



Cette société, spécialiste des réseaux pour les collectivités et les particuliers, a été sollicitée trois fois cette année par la commune pour des interventions

- à la salle polyvalente et au restaurant scolaire dans le cadre d'un contrat d'entretien, au mois de septembre,
- à l'école Vert Marine suite à un problème ponctuel dans le réseau d'assainissement, au mois d'octobre.

TRAVAUX FRANCE TÉLÉCOM

Dans le cadre d'un projet fibre optique, France Télécom a entrepris fin septembre des travaux sur la commune.

Sous la direction de M. Meunier, chef de travaux, trois "chambres" téléphoniques ont été posées rue Lann Vrihan et les gaines destinées à recevoir la fibre optique passées.

Ces travaux permettront l'effacement de deux "guirlandes" traversant la rue, l'une à la hauteur de l'allée de la Roselière et l'autre au carrefour de Kerfontaine, qui s'avéraient dangereuses lors du passage de camions surélevés à destination de la zone artisanale.



LA SAINTE BARBE FÊTÉE AU HÉZO

Le samedi 24 novembre, l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Surzur nous a fait l'honneur de venir célébrer sa sainte patronne au Hézo.



Après l'office traditionnel en l'église paroissiale à 17 h 30, en présence des maires du canton, une commémoration du souvenir s'est déroulée au monument aux morts, allée de Salin, à 18 h 30 en présence d'une nombreuse assistance.



Puis, vers 19 heures, une réception était organisée en mairie. M^{me} Boyce, maire, a terminé

son petit mot d'accueil en relevant avec plaisir la présence de deux Hézotines dans

l'effectif du centre de secours de Surzur, M^{me} Stéphanie Plaud engagée depuis le 1^{er} mai 2012 et M^{lle} Charline Rahier, Jeune Sapeur Pompier depuis deux ans.

Enfin, vers 20 h 30, les pompiers et leurs amis se sont rendus à L'Estran pour partager une soirée organisée par l'Amicale présidée par M. Erwan Le Vaillant.



En 2012, le Centre de Surzur a répondu à 406 appels. Il est intervenu fois 15 au Hézo.

Exercice de démonstration de désincarcération à Surzur.

REPAS DE FIN D'ANNÉE DES ANCIENS

Pour la quatrième fois consécutive, le repas de fin d'année des Anciens s'est déroulé à L'Estran. Ce samedi 8 décembre ce sont 65 convives qui étaient au rendez-vous. Le plaisir est toujours le même mais on ne s'en lasse pas : se retrouver et partager un excellent repas mijoté par Paule (Le Clapotis).



Le service et l'animation, très appréciés, ont été assurés par des adolescentes auxquelles se sont joints des plus jeunes qui s'étaient proposés au service du des-

sert pendant que les grandes préparaient le *French cancan* !

Chanteurs, danseurs et musiciens - souvent les convives eux-mêmes - ont su créer l'ambiance festive et joyeuse qui accompagne ce temps de l'amitié au cours duquel tant de souvenirs sont évoqués.

Tradition respectée, les deux doyens de l'assemblée (M^{me} Hélène Le Boulicaut, 90 ans, et M. Henri Egron, 92 ans) ont reçu un cadeau des mains de M^{me} le Maire et de Michèle-Paule Caro, adjointe.



LES ENFANTS À L'ESTRAN

L'Estran affichait complet le mardi 11 décembre à l'occasion de la prestation des enfants encadrés par leurs enseignants, suivi d'un goûter, organisé par l'école Vert Marine avec la complicité de l'Amicale Laïque et des parents.





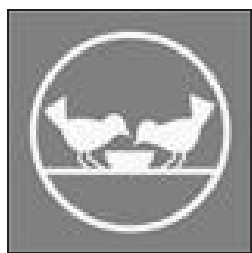
ESCALIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

M. Fabien Plaud, artisan installé sur la commune et spécialiste dans le travail du bois, menuiserie, charpente et cloisons sèches, a sécurisé l'accès à la bibliothèque pour tous.

Conformément aux préconisations de l'APAVE, une barrière de protection a été aménagée à l'étage et la rambarde du rez-de-chaussée prolongée.



COLLECTE LOCALE BANQUE ALIMENTAIRE : du 14 au 19 janvier en Mairie



Le Conseil Communal d'Action Sociale vous sollicite, comme tous les ans, pour vous associer à la reconstitution des stocks de la Banque Alimentaire.

Vous participerez à cette action de solidarité - si vos moyens le permettent - en déposant votre contribution en mairie (sucre, pâtes, huiles, sardines, pâté, thon, conserves, légumes secs, etc.). Les chèques, à l'ordre de la Banque Alimentaire sont également acceptés, ils feront l'objet d'un reçu envoyé ultérieurement par l'organisme ouvrant droit à déduction fiscale.

Quel que soit votre participation, nous vous remercions de votre geste.

Ouverture de la mairie :

9 h/12 h, du lundi au vendredi.

LA BANQUE ALIMENTAIRE RECRUTE

Dans le cadre du développement de ses activités, la Banque Alimentaire du Morbihan recherche des bénévoles de toutes compétences : caristes, chauffeurs, manutentionnaires, gestion de bénévoles, informaticiens, chargés de communication, chargés d'hygiène et sécurité, toutes autres compétences.

Contact : tél. 02.97.47.09.04. Z.I. du Prat, 3, rue Duténos Le Verger, 56000 Vannes.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement se déroulera **du 17 janvier au 16 février 2013.**

Vous recevrez la visite d'un agent recenseur qui sera muni d'une carte officielle et est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de lo-

gement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

UN HÔTE DE PASSAGE

Au cours de la première quinzaine de juillet, la commune a accueilli un hôte de passage imprévu. En effet, suite à une rupture d'essieu sur une remorque, le Cirque Européen a été immobilisé durant deux semaines sur l'aire de covoiturage, le temps d'effectuer les réparations.

Durant cette période le cheptel (lama, chameau, chèvres et poney...) a désherbé un terrain à proximité et attiré bien naturellement la curiosité des enfants. Puis tout est rentré dans l'ordre.



LE HÉZO
Très important !

SEMAINE DU GOLFE 2013... C'EST REPARTI...

RENDEZ-VOUS...

Du 6 au 12 mai 2013 avec sa particularité de deux jours fériés à suivre : 8 mai et jeudi de l'ascension...

Cette année, ce sera la Hollande à l'honneur ; on nous promet encore plus de grands bateaux et deux parades, une le lundi et l'autre le samedi.

Nous reprenons notre rythme habituel et consacrons notre jeudi sur la commune avec le championnat de sabots de planche sur vase, balade, animations, repas et fest noz. La salle de L'Estran sera lieu d'exposition pendant la semaine complète du 4 au 12 mai avec sa thématique liée au Golfe et à la mer.

Une réunion invitant les associations à s'impliquer dans cette « journée » a eu lieu le 24 novembre 2012 dans la salle des associations. D'autres réunions se tiendront en 2013 pour préparer cet événement. Toute personne désirant participer, exposer ou émettre des idées est toujours bienvenue.

La fête, tous ensemble, ne peut pas se faire sans vous (il faut 60 à 80 bénévoles). Nous comptons sur vous pour que la Semaine du Golfe vive au Hézo...

Contact : Victoria Bar Bizet, téléphone 06.12.84.79.63, en mairie ou par mail (bibliotheque.hezo@orange.fr.).

2^E CONCOURS DE TEXTES

« SEMAINE DU GOLFE 2013 »

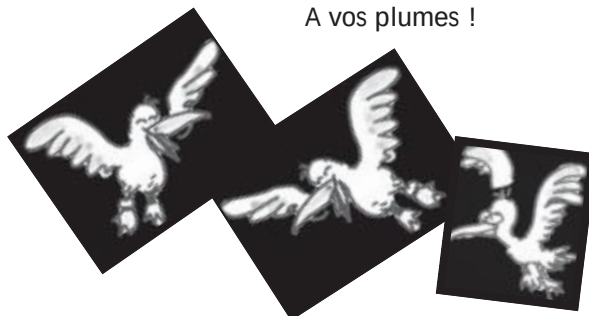
Le concours s'adresse aux habitants ou résidents des communes adhérentes à la Semaine du Golfe en quatre catégories : primaires, collèges, jeunes 15/18 ans et adultes (+ de 18 ans). Un seul texte de chaque catégorie représentera chaque commune après jury local.

Le texte doit être écrit en prose sans illustration et avoir pour sujet la manifestation maritime « Semaine du Golfe » et ses spécificités (et non « le golfe du Morbihan » ou les voiliers en général). Il peut s'agir d'un témoignage vécu, d'un récit journalistique, d'une évocation romanesque ou humoristique, d'un récit imaginaire...

Le format pour les primaires est de deux pages A4 et pour les autres catégories quatre pages A4 maximum (environ 30 lignes/page, police classique, corps 12).

Calendrier : les textes sont à envoyer par mail (word) avant le 27 mars à bibliotheque.hezo@orange.fr (ou à déposer en mairie) en indiquant votre catégorie, nom, prénom, adresse, téléphone, adresse mail. Le jury final SDG délibérera le 26 avril et la remise officielle des prix aura lieu le 12 mai sur un grand voilier. Les prix et dotations seront annoncés en février/mars 2013.

A vos plumes !



7^E ÉDITION
DU 6 AU 12
LUNDI DIMANCHE
MAI 2013
SEMAINE DE L'ASCENSION

la semaine du
Golfe
morbihan

www.semainedugolfe.com

ARRADON - ARZON - AURAY - BADEN - ILE AUX MOINES - ILE D'ARZ - LARMOR BADEN - LE BONO
LE HÉZO - LOCMARIAQUER - PLOUGOUMELLEN - SARZEAU - SÈNÉ - ST ARMEL - VANNES

150 kg À LA PESÉE !

Le mercredi 26 octobre en fin d'après-midi, la présence de sangliers ayant été repérée près de l'étang après vingt-quatre heures de recherche, Didier Laurent, président de la société de chasse locale a battu le rappel.

Très rapidement 24 chasseurs se sont retrouvés rassemblés autour de la meute de Félicien Louer indispensable pour organiser la battue et faire sortir le sanglier de sa tanière, en l'occurrence les ajoncs bordant l'étang. Surprise ! Ce n'est pas un mais trois sangliers que les chiens ont énervés. Le plus gros pesant 150 kg a été tiré par Davy Le Strat et le second de 80 kg par son père Yannick, le troisième a su éviter le pire. La prise la plus importante (135 kg) remontait à 2009.

Au cours de la saison 2011/2012, ce sont 17 sangliers qui ont figuré au tableau de chasse de la société hézotine sur le territoire communal.

Le plan de chasse 2012/2013 en prévoit 20, participant ainsi à la régulation de l'espèce en respectant rigoureusement les autorisations administratives et en prenant

évidemment toutes les précautions inhérentes à l'organisation des battues.

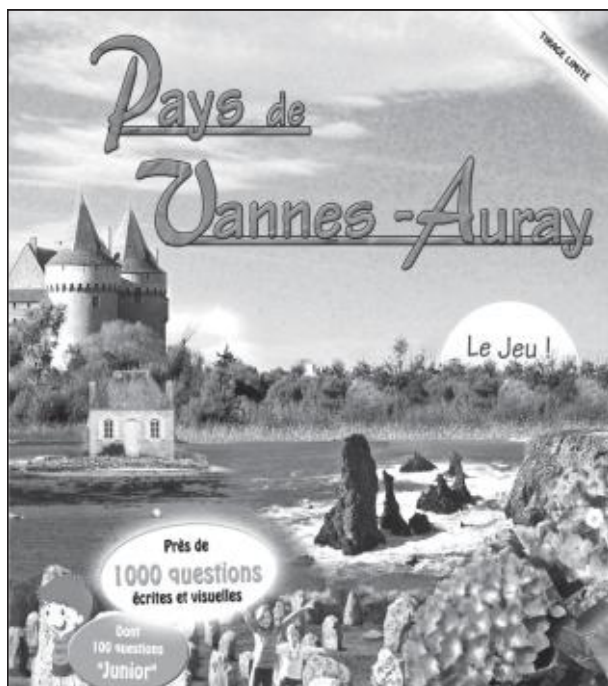


Photo Le Télégramme.

UN NOUVEAU JEU

Le Hézo mise à l'honneur dans un jeu sur les pays de Vannes et Auray en 1.000 questions !

- Comment s'appelle le célèbre petit port d'Auray ?
- Selon la légende, il y a autant d'îles dans le golfe du Morbihan que de... ?
- Ces aiguilles sont célèbres à Belle-Île, connaissez-vous leur nom ?



- Né à La Trinité-sur-Mer, il est l'interprète de « Ma vie », « Tu t'en vas » ou encore « Elle était si jolie », qui est-ce ?

- Où pourriez-vous voir des hippopotames et des girafes sur le pays de Vannes-Auray sans vous étonner ?

Voilà quelques exemples parmi les centaines de questions du Jeu du Pays de Vannes et Auray.

Après le succès des Jeux du Pays de Brocéliande, Dinan, Saint-Malo et Rennes, Saint-Brieuc, Trégor-Goelo, une édition sort en cette fin d'année, un jeu de société pour (re)découvrir le Pays de Vannes et Auray, en s'amusant.

Jeu familial et convivial, à découvrir entre amis ou en famille, à partir de 8 ans.

Outre les questions écrites, le jeu possède également près de 150 questions visuelles et pour la première fois cette année, 100 questions écrites tout spécialement pour les juniors, qui permettront ainsi aux enfants de participer.

Le jeu est disponible depuis novembre 2012, près de chez vous, dans toutes les grandes surfaces, certains buralistes et offices du tourisme du pays.

Renseignements et liste des points de vente : <http://www.lejeudupaysdevannes-auray.com/> ou contacter Parmentier Gwendal au 06 83 96 28 07.

RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS

A l'initiative de Victoria Bar-Bizet, adjointe à la vie associative, qui était accompagnée des autres adjoints, les représentants(es) des associations du Hézo et celles communes avec Saint-Armel, se sont retrouvés en mairie fin septembre afin de faire le bilan de l'année passée et d'évoquer les projets de chaque association pour 2013, la Fête du Golfe prévue durant la semaine de l'Ascension en étant la manifestation fédératrice puisque sollicitant l'implication de toutes les associations et de nombreux bénévoles.

Après avoir rappelé le soutien permanent de la commune et remercié tous ceux (présents et absents) qui ont donné de leur temps pour l'organisation des différentes animations, la calendrier des manifestations a été arrêté (voir en rubrique Vie Locale) ainsi que les réservations associatives de la salle de L'Estran.

Pour conclure le verre de l'amitié a été levé en espérant que l'année 2013 sera plus clémente. M^{me} le Maire, retenue par ailleurs, avait demandé à M. Guilbert de l'excuser auprès de tous.

LES NEWS DE L'AMICALE LAÏQUE !

Le bureau de l'Amicale Laïque de notre commune a été renouvelé en Assemblée Générale Extraordinaire le 25 septembre dernier.

- Présidente : Sandrine Longeaud.
- Trésorière : Stéphanie Plaud.
- Secrétaire : Isabelle Collin-Girouard.
- Secrétaire adjointe: Christelle Valentine.
- Conseillère en communication : Emmanuelle Le Borgne.
- Conseiller technique : Franck Le Jallé.

LE BILAN DE L'ANNÉE 2011/2012 est très positif. Nous avons obtenu un bénéfice de **1.548,35 euros**. Cette année encore, nous pourrons financer les différents projets pédagogiques des enseignantes de l'école Vert Marine :

- Sortie au barrage d'Arzal avec une nuitée pour le cycle 1.
- Journée à l'aquarium du Croisic et séances de piscine à l'Aquagolfe de Surzur pour le cycle 2.
- Séances de voile à Séné pour le cycle 3.
- Entrées au cinéma.
- Abonnements à des revues...



LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Il est établi de la manière suivante :

31 octobre 2012 : quatrième édition de la soirée Halloween : Les enfants accompagnés d'adultes ont déambulé dans nos rues en quête de friandises. Petits et grands se sont ensuite retrouvés sur la place de la Mairie autour d'un chocolat ou vin chaud. La pluie n'a pas entravé le dynamisme et la bonne humeur de nos fantômes et sorcières en tout genre.

Décembre 2012 : Vente de chocolat Bio Equitable au profit de l'Amicale.

11 décembre 2012 : Spectacle de Noël animé par les élèves de l'école Vert Marine dans la salle l'Estran.

Dimanche 14 avril 2013 : 3^e édition de notre Vide-Grenier, qui remporte un franc succès mais requiert de nombreux bénévoles alors n'hésitez pas à vous faire connaître, même pour quelques heures !

9 mai 2013 : Semaine du Golfe. Grand moment de convivialité et de bonne humeur. Venez nous rejoindre en collaboration avec la Mairie...

Samedi 29 juin 2013 : Kermesse de l'Ecole. Instant que les enfants attendent avec impatience pour finir l'année scolaire.

Et pour conclure un grand merci à notre ancienne Présidente, Isabelle Hamon et son équipe, sans qui tous ces projets n'auraient pu aboutir, ainsi que l'ensemble des bénévoles, enfants, parents, commerçants et la Mairie, nos élus et nos employés communaux.

Pour plus d'informations sur les manifestations consultez notre site internet : www.amicalelaïquelehezo.com

Pour vos événements, vous pouvez louer des barnums, tables, bancs, rien de plus simple appelez **Franck Le Jallé, conseiller technique, au 06-86-64-82-83.**

Amicalement.

Sandrine Longeaud
et toute l'Equipe de l'Amicale.

HÉZO LOISIR : EN FORME !



L'association Hézo Loisir démarre une nouvelle année sous les meilleurs auspices. Plus de cinquante enfants du Hézo et des communes avoisinantes fréquentent les cours d'**expression orale et corporelle** (pour les moins de 11 ans) et de **danse moderne-jazz** (pour les 11 ans et plus).

Pour mémoire, les cours sont animés par Corinne Feutry, Michèle-Paule Caro et Dominique Alos et se déroulent le mardi de 17h 30 à 18 h 30 (5 à 11 ans) et de 18 h 45 à 19 h 45 (+ 11 ans).

Sans oublier l'**art plastique** (ayant comme support les décors de notre futur spectacle qui aura lieu le samedi 15 juin 2013) : le mercredi de 14 h à 16 h.

Toutes ces activités ont lieu à la salle L'Estran du Hézo.

Cette année, pour des raisons professionnelles, Frédéric Feutry ne peut assurer les cours de basket.



Quant à la **gymnastique adulte**, les cours pourraient reprendre courant janvier 2013 si la santé de Michèle-Paule Caro le permet.

Un petit marché de Noël a été proposé dans le cadre des activités de l'association, le 18 décembre à L'Estran.

UN MOT AUSSI DU SPECTACLE DU 16 JUIN 2012

Cette année vos enfants se sont promenés au rythme des saisons afin de découvrir, pour les plus Petits, ce qui se passe dans un verger ; pour les Moyens, la danse et l'expression à travers les saisons.

Quant aux Adolescentes, elles nous ont fait voyager dans le temps en fonction de leur imagination.

Au fil des années, vous avez pu constater que le travail effectué dans chaque activité (arts plastiques, théâtre, danse et basket), a un niveau de plus en plus élevé grâce à la persévérance des animatrices, des adhérentes et costumières ainsi que des adolescentes qui s'investissent au fil du temps.

Nous nous permettons de rappeler que l'association n'est rien sans les bénévoles et, pour que les spectacles soient réussis, outre le dévouement des animatrices, il y a ceux qui travaillent dans l'ombre ; notamment Laurence notre comptable, et Françoise notre costumière, et les mamans pâtissières ! Cette année encore, Françoise fait appel aux petites mains pour l'aider à la confection des costumes de vos enfants. D'avance merci pour elle.

Toute l'équipe vous présente leurs meilleurs vœux pour 2013.

*Corinne, Michèle-Paule, Dominique,
Laurence et Françoise.*

COMITÉ PAROISSIAL DU HÉZO

M. le Curé Joël Joubaud ainsi que les membres du Comité paroissial remercient vivement toute l'équipe de bénévoles qui a œuvré pour la réussite du festnoz du 4 août dernier et qui, sous une pluie battante s'est affairée à monter les stands de cette manifestation qui n'a lieu que tous les deux ans. Tous étaient animés par l'es-

pérance de l'apparition d'un rayon de soleil !

En effet, dans l'après-midi, les prières furent exaucées et, à 18 heures, toute l'équipe pouvait être à son poste pour accueillir les "festous" qui, hélas, n'ont pas été aussi nombreux que par les années passées, le

mauvais temps du matin les ayant dissuadés de venir faire la fête en plein air. D'autant que la température n'était pas très élevée !

En dépit des mauvaises conditions atmosphériques la fête a tout de même eu lieu : les crêpes, galettes, grillades et frites ainsi que la buvette ont eu un beau succès, la musique et la danse bretonnes réchauffant le moral !

LE PARDON DE SAINT VINCENT

Il aura lieu le dimanche 20 janvier 2013 : messe solennelle à 11 heures suivie d'un repas à la salle L'Estran à 12 h 30.

Le Comité paroissial espère que la population du Hézo répondra massivement à l'invitation qui lui sera adressée à cet effet afin de perpétuer une coutume qui fait partie du patrimoine culturel de la cité.



UNION SPORTIVE ST-ARMEL / LE HÉZO



L'Union Sportive Saint-Armel / Le Hézo, club de football commun entre les deux communes de Saint-Armel et du Hézo, est reparti pour une nouvelle saison avec un effectif de quarante-cinq joueurs qui se décompose en deux équipes seniors qui évoluent en district, une D3 l'autre en D4.

Les entraînements se déroulent le mardi et le jeudi de 19 h à 21 h avec notre entraîneur Serge Camensuli.

Le bureau de foot se compose de :

- Armel Le Du, président ;
- Pascal Le Neveu, vice-président ;
- Fabio Breget, secrétaire ;
- Evelyne Laigo, trésorière et correspondante ;

- Jean-Yves Gachet, responsable d'équipe ;

- Marc Le Pennec, responsable sponsors ;
- Serge Camensuli, entraîneur.

FÊTES À VENIR EN 2013 :

- **La galette des rois**, le dimanche 27 janvier, à Saint-Armel.

- **Repas du foot**, le samedi 2 mars, à Le Hézo.

- **Le football**, le dimanche 26 mai, au terrain de foot à Saint-Armel.

- **Assemblée générale**, le samedi 8 juin, au terrain de foot à Saint-Armel.

- **Soirée du 13 juillet**, le samedi 13 juillet, au pont du moulin à Le Hézo.

Pour tous renseignements téléphoner au 02.97.26.48.83 et pour la correspondance au 06.75.13.19.68.

L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS LE HÉZO / ST-ARMEL : NOUVEAU C.A.

Suite à la démission de l'ancien bureau et de certains membres pour des raisons de santé ou personnelles (démission de 9 membres sur 13), le Président M. Piotelat a convoqué une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à la salle Marie Le Franc le 6 septembre 2012. Tous nos remerciements au président, ainsi qu'à toute l'équipe précédente pour le travail effectué.

Cette assemblée a élu un nouveau conseil d'administration qui est restreint à neuf membres. Quatre élues restantes ont été confirmées et seulement cinq nouveaux membres ont été élus, car peu de volontaires. Il est donc fait appel à candidatures pour rejoindre le conseil d'administration pour la prochaine assemblée générale 2012,

qui se tiendra le 17 janvier 2013 à la salle Marie Le Franc à Saint-Armel.

Le club se réunit le premier et le troisième jeudi de chaque mois à la salle Marie Le Franc, pour diverses activités. Il est toujours possible de s'inscrire au club, et même d'apporter des nouveautés...

Le nouveau conseil d'administration s'est réuni le jeudi 13 septembre 2012 et a programmé les activités jusqu'à la fin de l'année 2012.

- Jeudi 20 décembre 2012 : bûche de Noël, salle Marie Le Franc, Saint-Armel

- Jeudi 3 janvier 2013 : reprise du club, salle Marie Le Franc, Saint-Armel.

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉLU LE 6 SEPTEMBRE 2012

Présidente : M^{me} Fleury Louise.

Vice-Président : M. Hervé Jean Yves.

Trésorière : M^{me} Brogard Annick.

Trésorière adjointe : M^{me} Laurent Josiane.

Secrétaire : M^{me} Le Bœuf Simone.

Secrétaire adjoint : M. Robin Marcel.

Membres : M^{me} Goupil Ginette, M^{me} Le Bodo Martine, M. Le Luel Roger.

Délégués au Comité de Coordination : Fleury Louise, Hervé Jean-Yves. Suppléant : Brogard Annick.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2013 :

Sauf mention contraire, toutes les activités ont lieu salle Marie Lefranc à Saint-Armel.

- Jeudi 17 janvier 2013 à **14 h : Assemblée Générale**, suivie de la galette des rois.

- Samedi 26 Janvier: belote.

- Jeudi 31 Janvier: coïncée.

- Samedi 16 février: belote.

- Février 2013 : repas, date à définir.

- Samedi 9 mars : belote.

- Avril : repas, date à définir.

- Vendredi 10 mai : semaine du Golfe à Saint-Armel.

- Jeudi 30 mai : coïncée.

- Mai ou Juin 2013 : voyage.

- Jeudi 20 juin 2013 : **repas (tombola) sal-de l'Estran, Le Hézo.**

- Vendredi 21 juin : fête de la musique, Saint-Armel.

- Jeudi 5 septembre : reprise du club.

- Samedi 19 octobre : belote.

- Jeudi 31 octobre : coïncée.

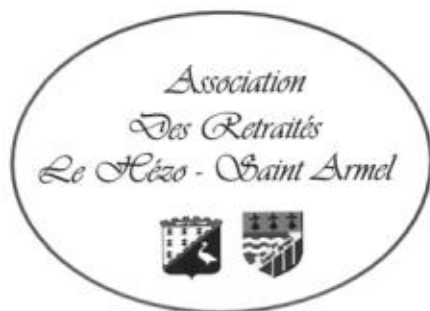
- 16 novembre : belote.

- 12 décembre 2013 : **repas de Noël, salle l'Estran, Le Hézo.**

- 19 décembre : bûche de Noël.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir participer à toutes ces activités.

Le bureau.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE BONNERVO À THEIX

Pour le dépôt de vos **déchets verts**, d'encombrants, de gravats, d'huiles de friture ou de moteurs, d'électro-ménager, etc., la déchetterie intercommunale de Bonnervo à Theix vous accueille :

- du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30,
- le samedi, de 9 h 00 à 18 h 30,
- le dimanche, de 9 h à 12 h 30.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE : MARDI 19 FÉVRIER MARDI 28 MAI

Pour les personnes ayant des **moyens de locomotion limités**, Vannes agglo organise un ramassage à domicile des déchets encombrants (meubles démontés, gros électro-ménager, sommiers et matelas uniquement) dans la limite de 1 mètre cube.

Il est obligatoire de téléphoner préalablement au service compétent la veille avant 12 heures.
Tél. 02.97.68.33.81.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

DES INFORMATIONS QUI NE PEUVENT LAISSER INDIFFÉRENTS

- **Usage d'un téléphone ou d'un appareil à écran conduisant : durcissements des sanctions.**

Ce qui change : aujourd'hui l'usage d'un téléphone tenu en main par un conducteur de tout véhicule en circulation sera désormais puni d'une contravention de quatrième classe au lieu de deuxième classe. L'amende passera à 135 € et il en coûtera sur notre permis de conduire un retrait de 3 points au lieu de 2 points. Pourquoi cette mesure ? Aujourd'hui, huit Français sur dix sont équipés d'un téléphone portable et près de la moitié des conducteurs l'utilisent en conduisant.

De plus en plus de conducteurs envoient également des SMS ou

consultent leurs écrans. En France, téléphoner au volant multiplie par trois le risque d'accident.

- Les radars pédagogiques.

Comme vous l'avez déjà constaté sur le département, les panneaux de signalisation des radars automatiques font place de plus en plus à des radars pédagogiques.

La participation de l'Etat à l'acquisition de ces radars ne couvre pas les frais de maintenance ni de leur installation. Leur mise en place répond à l'envie d'informer pour qu'une réelle prise en compte de la vitesse du véhicule nous incite à ralentir lorsque celle-ci est excessive et afin de respecter les limitations. Ils ne sont pas systématiquement suivis d'un radar automatique.



- **La présence d'un éthylotest à bord d'un véhicule.**

En cas de contrôle routier, le défaut de possession d'un éthylotest sera sanctionné par une amende de 11 € à partir du 1^{er} mars 2013 (et non pas à compter du 1^{er} novembre 2012 comme cela était initialement prévu).

Depuis le 1^{er} juillet 2012, tout conducteur de véhicule terrestre à moteur est en effet dans l'obligation d'être en possession d'un éthylotest (*cette obligation ne s'appliquant pas aux conducteurs de véhicules à moteur à 2 ou 3 roues, dont la cylindrée ne dépasse pas 50 cm³*).

Cet éthylotest doit respecter certaines conditions de validité : date de

péremption et marque de certification ou de conformité notamment. Il peut être chimique ou électronique.

Le coût d'un éthylotest chimique est souvent compris entre 1 et 2 €, celui d'un éthylotest électronique portable est d'au moins 100 €. Ces dispositifs sont disponibles dans de très nombreux points de vente (grande distribution et commerces de détail).

**ALCOOL :
1 ACCIDENT MORTEL SUR 2**

L'éthylotest donne un indice de la présence d'alcool dans l'air expiré. **Il est interdit de conduire en cas de concentration d'alcool dans l'air expiré égale ou supérieure à 0,25 milligramme par litre.**

NOUVEAU DISQUE DE STATIONNEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le disque de stationnement en France, comme dans la plupart des autres pays européens, comporte une seule fenêtre indiquant uniquement l'heure d'arrivée.



Utilisation est obligatoire lorsque vous êtes dans une zone bleue signalée par des panneaux à durée réglementée. Positionnez la flèche du disque de stationnement sur le trait qui correspond à votre heure d'arrivée.

Quel est le temps de stationnement ?

Le jour et la durée du stationnement autorisés doivent figurer sur un panneau à proximité de la zone de stationnement. En France, à défaut d'indication, la durée de stationnement maximum est à priori de une heure et trente minutes.

SYSTÈME D'IMMATRICULATION DES VÉHICULES Un nouveau télé-service pour le changement d'adresse

Depuis le 3 janvier 2012, les titulaires de véhicules immatriculés dans le système d'immatriculation des véhicules peuvent désormais effectuer un changement d'adresse en ligne : exemple concret de rapprochement de l'administration et de l'administré.

Avec aujourd'hui plus de 26 millions de véhicules immatriculés depuis sa mise en place en 2009, le Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) a simplifié la procédure d'immatriculation des véhicules en France en permettant aux usagers de faire immatriculer son véhicule dans l'un des 20 000 garages habilités ou auprès des préfectures.

Par ailleurs, des services en ligne ont été associés au SIV :

- suivi en ligne de la production et de l'acheminement du titre ;
- demande de certificat de situation administrative de véhicule (certificat de non gage) ;
- possibilité de renseigner en ligne des formulaires CERFA les plus utilisés ;
- pré-demande de certificat d'immatriculation suite à la cession d'un véhicule (véhicule d'occasion) ;
- possibilité de pré-renseigner les formulaires de déclaration de perte et de demande de renouvellement de certificat d'immatriculation.

Pour accroître l'offre de service et poursuivre la simplification des démarches, le 3 janvier 2012, un nouveau service Internet a été lancé. Les titulaires de véhicules déjà immatriculés dans le SIV (au format AA -111 - AA) peuvent désormais, au sein de la démarche "déclaration de changement de coordonnées" présente sur le portail/mon.service-public.fr, effectuer un changement d'adresse sur leur "carte grise".

Grâce à ce nouveau téléservice, l'utilisateur ayant effectué la demande recevra à domicile une étiquette à apposer sur son certificat d'immatriculation pour l'actualiser. Il pourra recevoir jusqu'à trois étiquettes et, au quatrième changement d'adresse, un nouveau certificat d'immatriculation lui sera envoyé à domicile.

Pour effectuer cette démarche, il convient de se munir de son certificat d'immatriculation et de se rendre à l'adresse suivante :

<https://mdel.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html>

CHÈQUE SPORT 2012/2013 : bouger sans se ruiner !

Depuis 2006, la Région Bretagne



s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes dans une région d'une grande vitalité sportive.

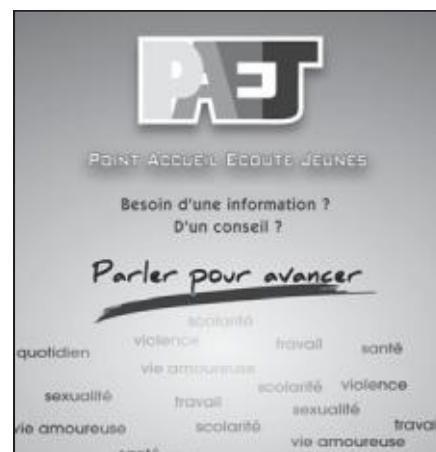
La Région Bretagne lance, cette année encore, le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 15 à 19 ans à fréquenter les terrains et les salles de sport.

Cette aide individuelle unique, d'un montant de 15 €, est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL).

Pour en bénéficier rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription. Toutes les infos sur

www.bretagne.fr/jeunes

LE PAEJ : POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES



Le PAEJ s'adresse :

- **aux jeunes** de 12 à 25 ans, rencontrant des difficultés : mal-être, échecs scolaires, problèmes d'insertion, conflits familiaux, conduites à risques, violences...

- **aux parents** confrontés à des difficultés avec leurs enfants.

Le Point Accueil Ecoute Jeunes vous accueille à Vannes **le jeudi de 16 h à 18 h, au Foyer de Jeunes Travailleurs du Mené, 16, avenue Victor-Hugo.**

D'autres permanences existent sur Questembert, Elven, Grand-Champ.

Vous pouvez rencontrer la coordinatrice du PAEJ en dehors de ces temps de permanences, en prenant rendez-vous directement par téléphone au **06 48 60 62 40** ou par mail **contact@paej-paysdevannes.fr**.

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

AMPER : PARTENAIRE DE LA COMMUNE EN LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

Le portage de repas : une solution adaptée midi et soir.

La livraison régulière de repas constitue une réponse à une mauvaise alimentation chez soi. C'est en effet la garantie d'une prise de repas équilibrée. **Contact :** tél. 02.97.46.53.14, Sabrina Haurogne.

AMPER, c'est également toute une gamme de services à domicile : ménage, jardinage, garde d'enfants, accompagnement courses. Appelez au 02.97.46.51.97 pour plus de renseignements.



PORTES OUVERTES CHEZ LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE

Un moment pour découvrir les formations supérieures proposées par la Grande École des Métiers.

Les 25 et 26 janvier 2013, les Compagnons du Devoir organisent des portes ouvertes dans 52 de leurs maisons réparties sur toute France. Une occasion privilégiée pour les jeunes et moins jeunes pour découvrir leurs formations supérieures.

Pendant deux jours, de 9h à 18h00, tous les centres de formation des Compagnons ouvrent leurs portes pour informer les jeunes et leurs familles : présentation des formations rémunérées en alternance dans 27 métiers, descriptif des filières, informations sur la vie dans les maisons des Compagnons du Devoir et ses aspects pratiques (hébergement, restauration, cours et stages complémentaires gratuits). Les intéressés peuvent profiter de leur visite pour

initier sur place la procédure de recrutement.

À travers des vidéos, des visites guidées, des carnets de voyage et albums photos, des mini-conférences, des échanges avec des Compagnons et le témoignage des jeunes actuellement en formation, les visiteurs découvriront les voies de formation aux métiers.

La Grande École des Métiers

En phase avec les exigences du monde professionnel et la volonté des jeunes de se former davantage pour élargir leurs champs de compétences, les Compagnons du Devoir développent - en partenariat avec le CNAM¹ - des formations supérieures.

Parce que les diplômes post bacs sont un passeport pour s'insérer dans le monde professionnel, la *Grande École des Métiers* dispense des formations diplômantes, du CAP à la licence, en passant par le BTS. Les jeunes bénéficient d'un apprentissage aux métiers qualifiant, reconnu et valorisé sur le marché du travail, leur assurant une insertion dans le monde des entreprises.

Toutes les formations en alternance offrent aux jeunes un enseignement de qualité, encadré par des formateurs professionnels ancrés dans la réalité du monde du travail d'aujourd'hui qui leur transmettent leurs savoir-faire.

La formation est aussi basée sur la mobilité, avec au minimum une année de formation à l'étranger. Pas moins de 46 pays actuellement accueillent des jeunes en formation chez les Compagnons du Devoir, leur

permettant ainsi de maîtriser une deuxième, voire une troisième langue. Le cursus intègre toutes les clés pour maîtriser les techniques traditionnelles et être à la pointe du savoir-faire.

Des métiers porteurs connectés à l'avenir

Les Compagnons du Devoir forment les jeunes à 27 métiers regroupés en 5 pôles : Fabriquer – Aménager – Construire – Équiper – Élaborer.

- **Fabriquer** : carrossier, chaudronnier, forgeron, mécanicien, mécanicien de précision.

- **Aménager** : carreleur, ébéniste, jardinier-paysagiste, peintre, plâtrier-plaquiste, tapissier.

- **Construire** : charpentier, couvreur, maçon, menuisier, métallier, plombier-chauffagiste, tailleur de pierre.

- **Équiper** : cordonnier, électricien, maréchal-ferrant, maroquinier, sellier.

- **Élaborer** : boulanger, pâtissier, tonnelier.

Pour plus d'informations sur les portes ouvertes ainsi que sur les Maisons des Compagnons du Devoir :

www.compagnons-du-devoir.com

Contact : Sylvain Ducat, Prévôt de la Maison de Saint-Avé, 4, rue Beau Soleil, Saint-Avé, tél. : 02.97.60.80.87.

1. Conservatoire National des Arts & Métiers.

LA MARINE NATIONALE recrute et forme

3.000 marins par an

Afin de conserver son haut niveau d'efficacité opérationnelle, la Marine a besoin d'équipages jeunes, formés et motivés et de recruter ainsi chaque année 3.000 jeunes.

Rejoindre la Marine, c'est faire le choix d'être à la fois militaire, professionnel de la mer et d'évoluer dans une institution où le goût de l'action, le sens de l'engagement et l'esprit de solidarité se vivent au quotidien. C'est accéder à des carrières motivantes et valorisantes ouvertes à tous, de 16 à 29 ans et de niveau 3^e à bac +5. Pour un jeune, choisir la Marine, c'est apporter une réponse pleine de sens à des interrogations sur son avenir.

Permanence : Vannes, le mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h au CIRFA (Armée de Terre), 1, place de Nazareth.





LES TAUPES ! COMMENT FAIRE ?

Les taupes sont parfois utiles, mais souvent gênantes, voire nuisibles. Il faut donc lutter. Comment faire ?

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FEMODEC (Fédération morbihannaise de défense contre les ennemis des cultures) organise des formations à la lutte sur une demi-journée (l'après-midi).

Objectifs

Acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir lutter chez soi d'une manière autonome et efficace. Etudier la taupe (biologie, mode de vie...), les moyens de lutte (piégeage, gazage).

Cette formation s'adresse à tous (femmes, hommes, jeunes, aînés, particuliers, professionnels).

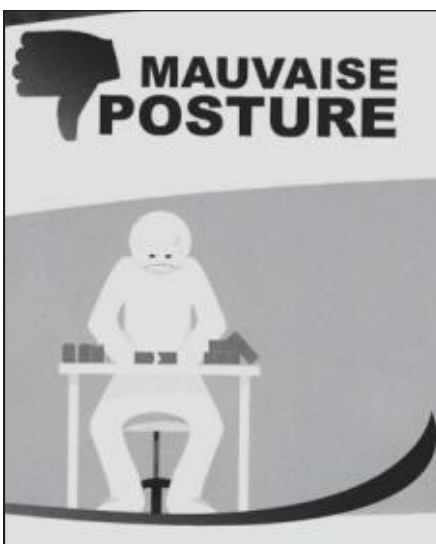
Plusieurs journées seront organisées au printemps 2013 dont le lieu sera précisé ultérieurement. Inscrivez-vous dès à présent (tracts d'inscription à votre disposition en mairie). Coût : 20 € par personne.

LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)

Les troubles musculo-squelettiques recouvrent diverses maladies liées aux postures de travail extrêmes, aux efforts excessifs et aux gestes répétitifs en milieu professionnel.

Ils touchent les muscles, les tendons et les nerfs et s'expriment souvent par la douleur (périarticulaire), de la raideur, de la maladresse, une perte de force, ou de la fatigue.

Prévenir les TMS c'est possible ! Par l'aménagement du poste de travail en respectant certaines règles de l'ergonomie, par l'organisation du travail en mettant l'accent sur la formation et une bonne gestion des rythmes et des conditions de travail.

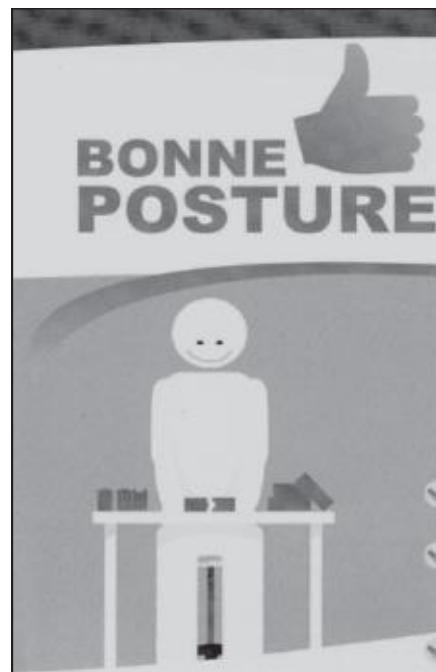


Gestes répétitifs monotones

Les risques :

- ✎ Fatigue et surcharge des structures musculaires et tendineuses.

- ✎ Douleurs non spécifiques des membres supérieurs, du dos et des épaules (trapèzes).
- ✎ Perte de la capacité fonctionnelle des muscles et des tendons.



- ✓ Alternier les tâches.
- ✓ Etirement des membres supérieurs.
- ✓ Exercices respiratoires.
- ✓ Aménagement du bureau avec des zones adaptées.
- ✓ Régler la distance et la hauteur du siège.
- ✓ S'efforcer de modifier le geste de façon à éviter que les mêmes groupes musculaires soient toujours activés.
- ✓ Changer fréquemment de posture pour diminuer la charge statique.
- ✓ Interruptions régulières de l'activité (pauses).

CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

L'eau vous consulte

du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013

Répondez en ligne : www.prenons-soin-de-leau.fr

Secrétariat du comité de bassin

Ministère de l'Écologie, du Développement et du Logement

agence de l'eau Loire-Bretagne

UNE UTILE PRÉCAUTION !

Nul n'est prophète en son pays... dit le proverbe ! Qui n'a pas égaré, pour ne pas dire perdu une pièce d'identité ? Il arrive même que l'on se la face dérober... Dans ce cas inévitablement nécessaire de renouveler ces documents dans les délais les plus courts. Pour autant cela n'est pas si facile quand il faut à nouveau tout justifier (domiciliation, état civil, date d'examen du permis, etc.).

Par précaution il peut être judicieux de photocopier ces documents (permis de conduire, carte d'identité, carte vitale, passeport...) et de les ranger dans le dossier "papiers de famille" au cas où ?

DÉTECTEURS DE FUMÉE

Ne laissez pas la vie de ceux que vous aimez partir en fumée.

D'ici mars 2015, tout logement devra être équipé d'un détecteur de fumée au minimum.

Soixante-dix pour cent des incendies mortels ont lieu la nuit. L'intoxication par la fumée est la première cause de décès chez les victimes d'incendie. La température d'une pièce en feu atteint 600° C en trois minutes.

Les détecteurs autonomes avertisseurs de fumée conformes à la norme NF-EN 14 604 et de préférence de marque **NF** détectent les débuts d'incendie et leur sirène vous alerte aussitôt (c'est vital la nuit). Ils sont faciles à trouver (magasins de bricolage), à installer et à entretenir. Ils ne représentent pas un gros investissement (20 € seulement en moyenne). A installer à chaque niveau d'habitation, de préférence près des chambres.

INFO ÉNERGIE communique...

Vous souhaitez construire une maison économe en énergie ?

Vous souhaitez effectuer des travaux de rénovation thermique (isolation des murs et de la toiture, fenêtres, etc.) ?

Vous voulez acquérir des équipements performants dans l'habitat (ventilation, chauffage, électricité renouvelable, etc.) ?

L'Espace Info Energie (EIE) du Pays de Vannes, ouvert depuis janvier 2010, **répond gratuitement et objectivement aux questions** que vous vous posez sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Contact : EIE, 18, rue Richemont, 56000 Vannes, tél. 0805.203.205 (*appel gratuit depuis un poste fixe*).

LES DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES

à présenter à un acheteur

La liste des certificats à présenter à un acheteur ne cesse de s'allonger :

- Constat de risque d'**exposition au plomb** (délivré par un professionnel certifié). Maisons construites avant 1949.

- Etat des **risques naturels et technologiques** (possibilité de remplir soi-même le document en se renseignant à la préfecture ou sur le site internet www.ecologie.gouv.fr). Concerne tous les logements et terrains situés dans le périmètre d'un plan de prévention des risques (PPR) ou d'une zone sismique.

- Diagnostic de **performance énergétique** (DPE) (réalisé par un professionnel certifié).

- Dépistage de **termite** (réalisé par un professionnel certifié).

- Détection d'**amiante** (délivré par un professionnel certifié). Maisons construites avant le 1.7.1997.

- Etat de l'**installation électrique** (délivré par un professionnel certifié). Logements dotés d'une installation de plus de 15 ans.

- Certificat de la **superficie** (loi Carrez). Logements en copropriété.

- Etat de l'**installation de l'assainissement** (s'adresser au SIAEP, Sarzeau et réalisé par la SAUR, délégataire). Concerne toutes les maisons.

Attention ! La durée de validité de ces diagnostics varie, allant de six mois (risques naturels, termites) à dix ans (performance énergétique), la moyenne étant de trois ans.

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



Maux de tête, maaises... Aérer immédiatement ! Appelez les secours (18, 15)



COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION - Edition de «La Garzette»

Présidente : M^{me} Josiane BOYCE. - Membres du Comité de rédaction : Dominique ALOS, Victoria BAR-BIZET, Valérie BURGARD, Michèle-Paule CARO, Nicolas CAUDAL, Michel GUILBERT, Evelynne LAIGO, Loïc LEBERT, Olivier LEGANGNEUX.

Réalisation technique / Maquette, mise en page : Michel GUILBERT.

Lecture : Victoria BAR-BIZET. Photos : merci à tous les contributeurs.

Des lettres... des images... des sons...



...la mémoire du temps qui passe !